



# RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 2018 au 30 juin 2018

CONFIDENTIAL AND PROPRIETARY  
Any use of this material without specific permission of Electro Power Systems S.A. is strictly prohibited



# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>Rapport semestriel d'activité.....</b>	<b>4</b>
1.1	Légende.....	4
1.2	Modèle d'activité et positionnement technologique.....	6
1.3	Résumé des résultats du Groupe au premier semestre 2018.....	9
1.4	Événements significatifs du premier semestre 2018.....	10
1.5	Événements significatifs survenus depuis le 30 juin 2018 .....	11
1.6	Perspectives .....	12
1.7	Facteurs de risques et incertitudes .....	14
1.8	Transactions entre parties liées .....	14
<b>2.</b>	<b>Résultats financiers consolidés.....</b>	<b>15</b>
2.1	Compte de résultat consolidé .....	15
2.2	Compte de résultat consolidé – données comparatives .....	16
2.3	État consolidé des autres éléments cumulés du résultat global.....	16
2.4	Bilan consolidé.....	17
2.5	Bilan consolidé – données comparatives.....	18
2.6	Tableau consolidé de variation des capitaux propres .....	19
2.7	Tableau consolidé des flux de trésorerie .....	20
<b>3.</b>	<b>Annexes des états financiers consolidés.....</b>	<b>21</b>
3.1	Normes applicables pour l'établissement des comptes .....	21
3.2	Utilisation des estimations et jugements .....	21
3.3	Définition des indicateurs de performance clés .....	27
3.4	Information sectorielle.....	27
3.5	Evolution du périmètre de consolidation .....	27
3.6	Indicateurs de performance clés.....	28
<b>4.</b>	<b>Notes relatives aux états financiers consolidés.....</b>	<b>30</b>
4.1	Produits des activités ordinaires .....	30
4.2	Coût des biens et services vendus .....	31
4.3	Coûts liés au personnel .....	31
4.4	Autres frais d'exploitation.....	32
4.5	Autres frais de recherches et développement et opérations industrielles .....	32
4.6	EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement - non-IFRS) - bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement .....	33
4.7	Amortissements .....	33
4.8	Pertes de valeur et autres provisions.....	33
4.9	Produits et charges non-récurrents.....	34
4.10	Plans d'intéressement .....	34
4.11	Résultat opérationnel .....	37
4.12	Résultat financier net .....	37
4.13	Impôts.....	37
4.14	Résultat net.....	37
4.15	Immobilisations corporelles.....	38
4.16	Immobilisations incorporelles.....	38
4.17	Autres actifs financiers non courants .....	39
4.18	Créances commerciales .....	39
4.19	Stocks.....	39

4.20	Autres actifs courants .....	40
4.21	Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	40
4.22	Capitaux propres .....	41
4.23	Avantage du personnel et plan d'intéressement .....	42
4.24	Impôts différés passifs non courants .....	42
4.25	Dettes fournisseurs .....	42
4.26	Autres passifs courants .....	42
4.27	Emprunts et autres dettes financières .....	43
4.28	Endettement financier net .....	46
4.29	Informations relatives aux parties liées .....	47
4.30	Engagements liés aux opérations de financement et autres engagements hors bilan .....	48
4.31	Événements significatifs survenus depuis le 30 juin 2018 .....	48
4.32	Table de concordance .....	50

## 1. Rapport semestriel d'activité

---

Le rapport suivant a été examiné par le Conseil d'Administration du 28 septembre 2018 et a fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes.

Le Conseil d'administration du 28 septembre 2018 a approuvé le rapport d'activité semestriel et les comptes consolidés pour la période arrêtée au 30 juin 2018.

Les informations concernant les marchés où le Groupe est présent qui apparaissent dans ce rapport d'activité proviennent de sources externes et/ou d'analyses internes à EPS. Compte tenu de l'évolution rapide qui caractérise le secteur mondial de l'énergie, ces informations pourraient être erronées ou plus à jour. Le développement des activités du Groupe pourrait donc être différent de celui décrit dans le rapport d'activité semestriel et les déclarations et informations présentées pourraient être erronées.

Les déclarations contenues dans le présent document, notamment à la note « 1.6 Perspectives », se basent sur hypothèses et estimations qui pourraient évoluer ou être impactées par risques, incertitudes (concernant particulièrement l'environnement économique, financier, concurrentiel, réglementaire et climatique) et autres facteurs qui pourraient conduire les résultats futurs et la performance du Groupe à être considérablement différents par rapport aux objectifs présentés. Ces éléments comprennent la variation de l'environnement économique et commercial, la régulation ainsi que les facteurs indiqués à la section 4 du Document de Référence 2017.

Il faut souligner que les résultats semestriels du Groupe ne sont pas représentatifs des résultats annuels.

### 1.1 Légende

Les définitions et les abréviations suivantes, en plus de celles citées dans les Etats Financiers Consolidé 2017, du Groupe, sont utilisées dans les états financiers consolidés :

- **Acquisition par Engie** : l'acquisition par ENGIE d'une participation majoritaire au sein d'EPS, de 56,1% du capital et des droits de vote, conclue le 7 mars 2018 et suivie du dépôt fin mars 2018 d'une offre publique d'achat simplifiée obligatoire au même prix, qui s'est terminé le 14 juin 2018. À la suite de l'offre et après exercice instruments donnant accès au capital souscrits pendant l'opération, ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International) détient 59,89% du capital et des droits de vote de la Société ;
- **Associé en Finance** : l'expert indépendant nommé par EPS conformément au point I de l'article 261-1 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers ;
- **Balance of System** : plateforme technologique d'optimisation et de gestion composée d'électronique de puissance et de contrôle associé à un logiciel intelligent ;
- **Base comparable** : périmètre de consolidation comparable aux périodes précédentes.
- **BEI** : Banque européenne d'investissement ;
- **Bons de souscription d'actions BEI** : les 660 513 bons de souscription d'actions émis par la Société à titre de rémunération de la première tranche de la facilité de financement. Chaque bon de souscription sera souscrit par la BEI au prix de 0,01 € et, après paiement d'un prix d'exercice de 0,20 €, donnera droit à une action ordinaire de la Société ;
- **Carnet de commandes** : le chiffre d'affaires estimé et les autres sources de revenus attribuables (i) aux commandes reçues, aux contrats signés et aux projets attribués à la date actuelle et (ii) aux projets sécurisés par un contrat d'achat d'électricité, où la valeur négociée est un prix au kWh d'électricité et un volume de MW à installer ;

- **CAE** : désigne le contrat d'achat d'électricité entre deux parties, dont l'une est un producteur d'électricité (le vendeur) et dont l'autre cherche à acheter de l'électricité (l'acheteur) (« Power Purchase Agreement » dit « PPA ») ;
- **Document de Référence 2017** – enregistré le 13 juillet 2018 sous le numéro R.18-314, conformément au règlement de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et notamment à l'article 212-3 ;
- **EMEA** : désigne la zone Europe, Moyen-Orient et Afrique ;
- **ENGIE** : Société Anonyme au capital de 2 435 285 011 euros, siège social situé au 1, place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nanterre avec le numéro 542 107 651 ;
- **EPC** : contrats d'Ingénierie, Approvisionnement et Construction ("EPC - Engineering, Procurement and Construction") ;
- **États Financiers Consolidés** : les états financiers consolidés du Groupe établis conformément aux normes IFRS telles qu'elles ont été adoptées par l'Union européenne ;
- **EPS Inc.** Electro Power Systems Inc société à responsabilité limitée ayant son siège social situé au 160 Greentree Drive, Suite 101, Dover, 19904 Kent County, USA ;
- **EPS Manufacturing** : Electro Power Systems Manufacturing S.r.l. (précédemment Electro Power Systems S.p.A.), société italienne à responsabilité limitée ayant son siège social situé en Piazza del Tricolore 4, Milan, Italie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan, avec le numéro MI – 2073745. Le 8 février 2017, EPS Manufacturing a été louée à EPS Elvi ;
- **EPS Elvi** : EPS Elvi Energy S.r.l. (précédemment Elvi Energy S.r.l.), société italienne à responsabilité limitée ayant son siège social situé en Piazza del Tricolore 4, Milan, Italie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan, avec le numéro MI 2082791 ;
- **EPS Mobility** : l'établissement permanent en Italie constitué suite au transfert de l'activité e-Mobility and Power Electronics Lab de la filiale italienne EPS Elvi à EPS ;
- **FEIS** : Fonds européen pour les investissements stratégiques ;
- **Financement BEI** : désigne une facilité de crédit non garantie de 30 millions d'euros mise à la disposition d'EPS Elvi Energy S.r.l. pour financer sa croissance, ses activités continues de recherche, de développement et d'innovation et la commercialisation de ses produits. Le crédit est divisé en trois tranches ;
- **GDF International** : GDF International, société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social à Courbevoie (92400), 1 place Samuel de Champlain (France) et immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le numéro 622 048 965 ;
- **Groupe ou Groupe EPS** : la Société et les sociétés du Groupe ;
- **GW** : Gigawatt ;
- **GWh** : Gigawatt/heure ;
- **HyESS®** : les Systèmes de Stockage d'Énergies Hybrides. Le brevet a été enregistré le 26 février 2016 ;
- **IFRS** : les normes comptables internationales « IAS » (« International Accounting Standards ») et « IFRS » (« International Financial Reporting Standards ») et leurs interprétations SIC/IFRIC ;
- **IPP** : désigne une entité qui n'est pas un service public, mais qui possède des infrastructures de production d'électricité pour la vente aux services publics et consommateurs (Independent Power Producers) ;
- **KW** : Kilowatt ;
- **KWh** : signifie Kilowatt/heure ;

- **MCM** : MCM Energy Lab S.r.l., société italienne à responsabilité limitée ayant son siège social situé en Via Anton Francesco Grazzini 14, Milan et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan, avec le numéro MI 1829289 ;
- **Mobility Solutions** : Véhicules Electriques et Hybrides
- **MW** : Megawatt ;
- **Nouveau Plan d'Intéressement** – nouveau plan d'intéressement a été adopté par le Conseil d'Administration remplaçant les options de souscription d'actions et les Bons de Souscription d'actions existants qui avaient été accordés aux administrateurs, mandataires sociaux et employés par des Stock Appreciation Rights (« SARs ») ;
- **Options** : options de souscription d'actions de la Société, émises par le Conseil d'Administration suite à l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 février 2015 (19ème résolution), du 21 juin 2016 (20ème résolution) et du 21 juin 2017 (13ème résolution), exercées par les bénéficiaires ou remplacés par les SARs (si options non exercées) ;
- **Plan Stratégique de 2020** : plan décrivant la phase actuelle de développement de tous les défis technologiques à relever par le Groupe, la stratégie de développement commercial et les objectifs financiers liés jusqu'à 2020 ;
- **Pipeline** : estimation à date des projets potentiels, offres et demandes d'offre auxquels le Groupe a décidé de participer ou répondre ;
- **Prises de commandes** : valeur totale des contrats en termes de MW ou Euros de tous les commandes d'achats reçues, les contrats signés et les projets attribués sur la période ;
- **SAR** : Stock Appreciation Right, des instruments de liquidité qui présentent le même profil économique des options ou bons de souscription d'actions. Les SARs ont remplacé les stock-options et bons de souscriptions d'actions existants ;
- **Société ou EPS** : désigne la société Electro Power Systems S.A., société anonyme dont le siège social est situé au 13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, France, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 808 631 691 ;
- **Sociétés du Groupe** : désigne, à la date du présent Document de Référence, collectivement ou au singulier, chacune des sociétés suivantes : EPS Elvi Energy, EPS Manufacturing, EPS USA, [Elvi Energy] et MCM ;
- **SPA Engie** : Sales and Purchase Agreement, l'accord de vente et d'achat entre les actionnaires majoritaires d'EPS et GDF International conclu le 24 janvier 2018 ;
- **TCO** : signifie coût total de possession (« Total cost of ownership »).
- **TPA** : Technology Partnership Agreement, Accords de Partenariat Technologiques ;
- **Warrants** : bons de de souscription d'actions de la Société, émis par le Conseil d'Administration suite à l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 février 2015 (18ème résolution) et du 21 juin 2016 (21ème résolution), exercées par les bénéficiaires ou remplacés par les SARs (si warrants non exercées).

## 1.2 Modèle d'activité et positionnement technologique

Au cours du premier semestre 2018, EPS a consolidé son modèle d'activité dans le secteur de l'énergie durable, spécialisé dans les solutions de stockage hybride et les micro-réseaux qui permettent, conformément à la stratégie du Groupe, de transformer des sources renouvelables intermittentes en une source d'énergie stable.

Le Groupe a continué à investir dans ces secteurs depuis 2015 en s'appuyant sur sa technologie et son savoir-faire, notamment axés sur l'électronique de puissance et de commande de propriété et des algorithmes exclusifs

(« **Equilibrage du Système** »), entièrement développés et produits en interne. Cela a permis le déploiement commercial par le Groupe d'une Plateforme d'Equilibrage du Système, dénommée HyESS® (*Hybrid Energy Storage Systems* - Système Hybride de Stockage d'Energie), adapté à l'intégration avec les batteries, l'hydrogène, les générateurs, et toute sorte de sources d'énergie renouvelable (y compris solaire et éolienne). La flexibilité de HyESS® a permis au Groupe de renforcer son positionnement sur le marché en tant que fournisseur de systèmes neutres en technologie (« *technology-neutral system provider* ») et acteur dans le domaine du stockage d'énergie avec une gamme complète de produits et une technologie entièrement développée en interne, aussi bien pour la partie « hardware » que « software ».

Le Groupe développe et commercialise :

- Dans les pays développés, des systèmes de stockage d'énergie à l'échelle soit résidentielle soit industrielle ainsi que des systèmes de conversion et de contrôle, principalement destinés à stabiliser les réseaux électriques largement alimentés par des énergies renouvelables (« **Solutions de Support au Réseau** ») ; et
- Dans les économies émergentes, des solutions pour micro-réseaux pour alimenter des zones hors réseau à un coût inférieur à celui des énergies fossiles (« **Solutions de Production d'Energie Hors-Réseau** »).

En parallèle, le Groupe développe et commercialise des systèmes de signalisation et de contrôle pour le secteur des Véhicules Electriques et Hybrides (« **Mobility Solutions** ») avec la même plateforme technologique et les algorithmes utilisés dans le Support au Réseau.

Jusqu'à aujourd'hui, le modèle d'affaires du Groupe a été d'agir exclusivement en tant que fournisseur d'énergie et entrepreneur général, en vendant des solutions clés en main à la manière d'un acteur EPC (Ingénierie, Approvisionnement et Construction), avec une approche d'intégration verticale complète sur la chaîne de valeurs.

Néanmoins, le Groupe développe également une activité de Développement de Projets dans laquelle il développe et construit des Micro-Réseaux et Solutions Hors Réseau mais en demeure (au moins pour un temps) le propriétaire et l'opérateur, et signe avec un client qui va acheter l'électricité produite, un CAE. Dans ce contrat, le client s'engage à acheter de l'électricité produite à l'aide de technologies développées par EPS à un prix fixe par kWh pour un nombre d'années déterminé à l'avance.

Le déroulement de ces activités de Développement de Projets dépend du pays concerné : dans certains pays, le projet est initié par les autorités ou le gestionnaire de réseau qui lancent un appel d'offres pour un CAE ; dans d'autres pays, le Groupe approche directement les opérateurs intéressés dans le cadre de son activité de Développement de Projets pour leur proposer un Micro-Réseau avec le contrat de CAE associé (y-compris dans le cadre d'une concession pour la production d'électricité à un prix par MWh fixé).

Ce modèle économique de Développement de Projets peut impliquer l'entrée d'EPS dans les projets développés par ses partenaires à différents stades, la participation au développement de ces projets via l'intégration de la technologie EPS, voire l'investissement dans le projet pour en financer le développement.

L'objectif n'est toutefois pas de conserver à long terme la participation dans ces projets au bilan du Groupe, mais de les revendre à des opérateurs de réseau, IPP, acteurs commerciaux et industriels (C&I), autres propriétaires et gérants de systèmes électriques (*owner operators*), ou investisseurs à la recherche de projets de long terme générant des rendements constants.

Dans l'approche usuelle EPC (Ingénierie, Approvisionnement et Construction), EPS livre le micro-réseau à son client, qui est le propriétaire et le gérant de la centrale de production d'énergie renouvelable et du système de stockage associé (*owner operator*) et qui se charge de trouver un acheteur pour l'électricité produite. Le « Développement de Projets » constitue une approche différente : le Groupe agit directement ou avec ses partenaires pour développer, devenir propriétaire et gérer le système de production et de stockage d'électricité, et conclure le CAE associé. Le Groupe agit en tant que *owner operator* ou IPP et ses clients sont les services publics d'électricité, les gestionnaires de réseau, les industriels ou les institutions (municipalités, gouvernements,

communautés, etc.) qui achètent l'électricité générée par le système (*off-takers*). Le Groupe doit donc obtenir des terrains, les droits fonciers et les permis nécessaires au développement de la centrale de production d'énergie renouvelable et de stockage associé, négocier le CAE de long terme avec les acheteurs d'électricité, négocier les accords pour interconnecter le système avec le réseau électrique et ensuite gérer l'interconnexion avec le réseau et la transmission de l'électricité.

Le Groupe suit deux méthodes de vente et de distribution de ses solutions en termes d'EPC (Ingénierie, Approvisionnement et Construction) :

- Le canal direct : c'est la stratégie utilisée dans toute l'Europe, où le Groupe gère ses clients directement et de manière autonome. La proximité du développement commercial, essentiellement composé de membres de l'équipe de direction, à ses clients est cruciale pour exploiter ce canal. C'est pourquoi le Groupe a déployé la majorité de sa base installée actuelle auprès de clients italiens ou branches italiennes des clients internationaux (ENGIE, Enel, Edison, Terna, Toshiba, T&D, General Electric, Telecom Italia); et
- Les partenariats : dans toutes les autres zones géographiques, en l'absence d'une équipe de développement local, le Groupe travaille avec des partenaires commerciaux qui facilitent son accès à ces marchés. En effet, un partenaire local apporte deux éléments fondamentaux : d'une part, la possibilité de profiter de bonnes relations commerciales déjà établies, et, d'autre part, le soutien à la mise en œuvre de ses activités. Historiquement, le Groupe a toujours veillé à sélectionner des partenaires bénéficiant de relations d'affaires stables avec des clients potentiels dans la région cible ou, dans certains cas, il a lui-même été sélectionné par ces partenaires. L'assistance d'un partenaire garantit au client l'accès à des capacités d'installation à long terme et permet également la création de synergies : le partenaire local est en mesure de proposer des solutions innovantes et de compléter son positionnement par un système compétitif.

En partant d'une analyse de marché et en progressant selon une approche formelle, le Groupe détermine comment et où investir ses ressources économiques.

Les clients qui choisissent des produits destinés aux utilisateurs finaux sont généralement de grandes entreprises, comme les exploitants de réseaux, les services publics, les opérateurs de télécommunications ou les fournisseurs d'infrastructures, qui suivent des procédures longues et strictement réglementées avant d'adopter de nouvelles technologies. Dans ce contexte, le choix d'un partenaire local ou la mise en place d'une équipe forte de développement commercial et l'équipe d'ingénierie du système établi localement s'avère être un choix décisif.

Lorsque le client a confirmé son intérêt et que l'analyse du TCO est favorable, les premiers tests sont exécutés afin de démontrer la performance du produit et sa fiabilité.

Si les tests technologiques se révèlent concluants, le produit fait l'objet d'une qualification par le service de sourcing / achat du client, qui seul est en mesure d'émettre des bons de commande pour donner suite au projet.

Le développement d'un nouveau marché et sa maturité peuvent donc prendre jusqu'à deux ans, à partir de la décision de concentrer ses efforts commerciaux sur une région géographique spécifique.

Le partenariat mondial noué avec le groupe ENGIE, annoncé le 24 janvier et conclu le 8 mars, devrait donner lieu à une forte accélération de la croissance commerciale du Groupe en lui permettant d'accéder à la base globale d'ENGIE ainsi qu'à sa plateforme de développement commerciale et de service à la clientèle.

Plus important encore, l'accélération de la croissance commerciale espérée grâce au partenariat mondial avec ENGIE pourrait être favorisée par le déploiement de l'activité de Développement de Projets.



### 1.3 Résumé des résultats du Groupe au premier semestre 2018

Le **chiffre d'affaires**, s'élève à €1,4 millions conformément à IFRS 15, et sur base comparable IAS 11-18 à €5,4 millions en augmentation de 40%, cette base devant être utilisée pour la comparaison avec le premier semestre 2017.

La croissance est principalement portée par le déploiement des solutions de soutien au réseau en Europe : en particulier, le système de stockage de 20 MW en Espagne et les systèmes de stockage sur batterie en Italie et en Belgique. En parallèle, les micro-réseaux et les projets d'îles intelligentes en Italie, à Singapour et sur l'Archipel des Comores sont en cours de construction et contribueront principalement au chiffre d'affaires du deuxième semestre 2018.

A la date du présent Rapport Semestriel, le **pipeline**, en augmentation de 53% à hauteur de €244 millions, est principalement composé de micro-réseaux - dont au moins 66% sont situés en Asie-Pacifique. ENGIE est impliqué dans plus de deux tiers de ces projets, ce qui démontre son soutien fort en tant que partenaire industriel. Environ €70 millions de ce pipeline, d'ores et déjà sécurisés via des contrats d'achat d'électricité avec les acquéreurs, sont en phase finale de développement du projet et en phase de diligence raisonnable.

A la date du présent Rapport Semestriel, le **carnet de commandes** s'élève à €20,5 millions (€24,5 millions selon l'IFRS 15), en hausse de 49% sur base comparable, dont €9,5 millions de commandes finales et irrévocables sécurisées par des contrats d'achat d'électricité, pour lesquelles le financement est en train d'être structuré.

Les **prises de commande** à date représentent une puissance de 44,7 MW, s'établissant à environ €16,2 millions, soit une augmentation de 13% par rapport au premier semestre 2017. Cela inclut des micro-réseaux, des systèmes de contrôle pour applications de mobilité et de distribution ainsi que des systèmes de stockage à échelle industrielle.

Ces systèmes seront principalement installés en Afrique et en Europe. Ce résultat confirme l'efficacité du nouveau modèle commercial du Groupe, renforcé par l'équipe et la technologie d'EPS, qui a permis d'accélérer sa croissance pour atteindre 42 clients dans 20 pays.

La **marge brute** se réduit de 24% et l'EBITDA, selon IAS 11-18, s'élève à €-2,6 millions, principalement à cause de la conversion sur la période de presque l'intégralité des solutions de soutien au réseau. Pour le deuxième semestre 2018, le chiffre d'affaires dérivera principalement du carnet de commandes actuel, 84% de celui-ci étant constitués de micro-réseaux, qui contribuent de manière plus positive à la marge brute et donc à l'EBITDA.

La **masse salariale** du premier semestre 2018 est stable à €2,2 millions. EPS a continué le recrutement de personnel commercial et technique ayant les compétences appropriées pour supporter le développement du Groupe. La plupart des charges additionnelles sont liées aux activités de R&D, dédiées au développement des technologies d'EPS. L'augmentation des charges de personnel capitalisées et non capitalisées s'élève à €0,3 millions.

Malgré la croissance des activités opérationnelles du Groupe, **les autres charges d'exploitation** sont stables à €0,7 millions, grâce à la rationalisation des coûts ainsi qu'à une structure interne plus efficace.

Au 30 juin 2018, la **perte nette** s'élève à -€3,0 millions, en réduction de 15% par rapport au premier semestre 2017. La perte nette est affectée principalement par les postes non récurrents, s'élevant à €1,5 millions, dont charges non récurrentes liées à la due diligence, à l'offre publique d'achat obligatoire (ENGIE) et à l'augmentation de capital.

Au 30 juin 2018, **l'endettement financier net** s'élève à -13,2 millions d'euros, en baisse de € 0,9 million par rapport à fin décembre 2017. Cela n'inclut pas l'augmentation de capital de 30,3 millions d'euros, achevée avec succès en août 2018.

**L'investissement en recherche** et s'élève à €1,1 million d'euros et, en incluant les activités de R&D non capitalisées, représente 20% du chiffre d'affaires conformément à l'IAS 11-18, ce qui confirme l'implication forte en matière d'innovation continue, de recherche et de développement.

**La trésorerie**, composée d'avoirs en banque et en caisse, s'élève à €3,9 millions.

Au 30 juin 2018, EPS dispose de **capitaux propres** négatifs pour €5,2 millions, alors qu'ils étaient de -€1,6 millions à fin 2017. EPS a décidé de faire une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant brut de €30,3 millions, qui a eu lieu le 6 août 2018.

## 1.4 Événements significatifs du premier semestre 2018

- **Acquisition par ENGIE** : Le 24 janvier 2018 ENGIE (via GDF International) a signé un contrat d'achat d'actions avec les principaux actionnaires d'EPS pour acquérir une participation majoritaire de EPS légèrement supérieure à 50% du capital et des droits de vote. Pour atteindre ce seuil, l'accord implique aussi la participation des membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction. À la suite de l'acquisition, ENGIE a lancé une offre publique d'achat simplifiée qui a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 14 juin 2018. Par conséquent, BEI a mis en œuvre la clause de changement de contrôle prévu dans le contrat de financement et a demandé le remboursement anticipé de la première tranche de €10 millions déboursée en juin 2017, l'annulation des deux autres tranches d'un total de €20 millions non tirés et a apporté les 660.513 bons de souscription d'actions (liés à la première tranche) à l'offre publique d'achat. Les résultats de cette offre ont été communiqués par l'AMF le 18 juin 2018 : à la suite de l'offre et après exercice des BSA apportés par la BEI, ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International) détient 59,89% du capital et des droits de vote de la Société.
- **Nouveau plan d'intéressement** : Le 6 mars 2018, dans le cadre du SPA ENGIE, un nouveau plan d'intéressement a été adopté par le Conseil d'Administration, pour sécuriser et renforcer l'engagement du management jusqu'en 2021. Ce plan a remplacé le plan d'options et bons de souscription d'actions en cours, accordé aux directeurs, managers et employés depuis l'introduction en Bourse, par des instruments de liquidité (« Stock Appreciation Rights » ou « SARs »).
- **Nouveau conseil d'administration**<sup>1</sup> : Le 7 mars 2018, un nouveau conseil d'administration a été nommé : Jean Rappe (Président du conseil), Carlalberto Guglielminotti (PDG), Massimo Prelz Oltramonti, Frédérique Dufresnoy, Sophie Mertens-Stobbaerts, Anne Harvengt, Audrey Robot et Sonia Levy-Odier.
- **Établissement d'EPS Mobility** : Depuis le 11 avril 2018, la Société bénéficie d'un établissement permanent en Italie, suite à la division au transfert d'e-Mobility et Power Electronics Lab par EPS Elvi à EPS. D'un point de vue stratégique et entrepreneurial - tandis que les activités de R&D en électronique de mobilité et de puissance et de mobilité seront séparées au niveau de la société mère dans l'e-Mobility - la vente de l'e-Mobility permettra à EPS Elvi de se concentrer uniquement sur le secteur de l'énergie, en réduisant les coûts fixes des infrastructures de R&D, et en augmentant ainsi la rentabilité et la capacité de financement de sa propre croissance, compte tenu également de l'importante augmentation récente des Prises de commandes.
- **Remboursement par anticipation du financement BEI** : Le 9 Mai 2018, EPS a signé un accord de remboursement par anticipation avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour terminer le financement de €30 millions accordé le 11 avril 2018, à la survenance d'un changement de contrôle («

<sup>1</sup> À la date du présent Rapport Financier, le Conseil d'Administration se compose de 12 membres : Jean Rappe (Président du conseil) ; Carlalberto Guglielminotti (PDG) ; Giuseppe Artizzu (Director) ; Anne Harvengt (Director) ; Sophie Mertens-Stobbaerts (Director) ; Massimo Prelz Oltramonti (Director) ; Audrey Robot (Director) ; Sabrina Maggio (Director) ; Antonio Volpin (Director)

change of control », c'est-à-dire l'acquisition par ENGIE) prévu dans le contrat de financement. En raison de cet accord de remboursement par anticipation, l'offre publique d'achat initiée par ENGIE vise désormais les bons de souscription d'actions détenus par la Banque Européenne d'Investissement (BEI). EPS remboursera par anticipation les €10 millions de la première tranche du financement de la BEI et les deux autres tranches d'un total de €20 millions non tirés seront annulées. À la suite de l'offre et après exercice des BSA apportés par la BEI, ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International) détient 59,89% du capital et des droits de vote de la Société.

## 1.5 Événements significatifs survenus depuis le 30 juin 2018

En dehors des événements présentés ci-dessous, à notre connaissance, aucun événement significatif ne s'est produit entre la date de clôture des comptes et la date d'approbation par le Conseil d'Administration du Rapport Financier Semestriel.

- **Augmentation de capital** : le 16 Juillet 2018, EPS a annoncé le lancement d'une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant brut de €30,3 millions (l'« Augmentation de Capital »). Le produit net de l'augmentation de capital permettra à la Société de rembourser les financements venant à échéance à hauteur de €12,4 millions (dont la première tranche de €10 millions du financement de la BEI) le solde devant servir, avec la trésorerie de la Société et ses sources de financement bancaire, à financer son besoin additionnel en fonds de roulement (pour un montant de €11 millions sur les 12 prochains mois), et en particulier le Plan Stratégique 2020 (notamment les investissements en Recherche & Développement et technologiques) et les activités complémentaires en lien avec la mise en œuvre du modèle de Développement de Projets (dont la mise en place de l'infrastructure commerciale nécessaire).
- Le 6 août 2018, EPS a annoncé le succès de son augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« DPS ») dont la souscription s'est déroulée du 20 juillet 2018 au 30 juillet 2018 (l'« Augmentation de Capital »). Le montant brut de l'émission s'élève à 30.321.292,50 euros et se traduit par la création de 3.191.715 actions nouvelles. La demande totale pour l'Augmentation de Capital s'est élevée à environ €48,6 millions, soit un taux de souscription d'environ 160,3 % (ou €36,4 millions, soit un taux de souscription d'environ 120,2% en excluant l'engagement réductible d'Engie décrit ci-après) :
  - 3.104.659 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant environ 97,3% des actions nouvelles à émettre ;
  - La demande à titre réductible a porté sur 2.012.090 actions nouvelles et ne sera en conséquence que partiellement allouée, à hauteur de 87.056 actions nouvelles.
  - ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International), qui détenait à la date du Prospectus 59,89% du capital et des droits de vote d'EPS, et s'était irrévocablement engagée à souscrire à titre irréductible à l'Augmentation de Capital à hauteur de 1.911.552 actions nouvelles et à passer un ordre à titre réductible à hauteur de 1.280.163 actions nouvelles, de telle sorte que la souscription de l'émission soit assurée à hauteur de 100%, a souscrit in fine un nombre total de 1.986.796 actions nouvelles.
  - Le capital d'EPS à l'issue de l'Augmentation de Capital s'élèvera à 2.553.372 euros, divisé en 12.766.860 actions de 0,20 euro de valeur nominale chacune. ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International) détiendra 60,5% du capital et des droits de vote d'EPS.

- **Remboursement financement BEI** : le 6 septembre 2018, conformément à l'accord de remboursement par anticipation signé avec BEI, EPS a remboursé par anticipation le financement BEI pour un total de €10 millions.

## 1.6 Perspectives

Comme l'année 2017, le premier semestre 2018 a continué à jouer un rôle central dans la stratégie du Groupe. À date, les prises de commande s'élevaient à 44,7 MW ou €16,2 millions et incluent le plus gros projet dans l'histoire du Groupe, un micro-réseau aux îles Comores.

De plus, la plupart des commandes concernent des contrats d'Ingénierie, Approvisionnement et Construction ("EPC - Engineering, Procurement and Construction") et contrats de maintenance pluriannuels, en accord avec le plan stratégique 2020 du Groupe, auxquels s'ajoutent désormais des contrats de développement de projets associés à des contrats d'achat d'électricité (« Power Purchase Agreements - PPA »).

Ces contrats ont été clés pour sécuriser le plan de croissance d'EPS, gérer des projets de plus grande taille et augmenter la valeur des commandes.

Ce positionnement est le résultat des investissements faits depuis l'introduction en bourse d'avril 2015, pour passer du statut de nouvel acteur à celui d'opérateur industriel, caractérisé par une capacité productive solide, une technologie exclusive et des compétences dans l'ingénierie de système, ainsi que par le nouveau Système de Gestion Intégré ("Integrated Management System") certifié par RINA qui a permis la participation, bien avant l'acquisition par ENGIE, aux appels d'offres à côté des acteurs mondiaux.

Le marché énergétique évolue rapidement, tout comme le rôle des services publics de l'électricité et des gestionnaires de réseau. La structure du système électrique subit des changements de paradigme significatifs avec la pénétration croissante des sources d'énergie renouvelables intermittentes, la fragmentation et la distribution des points de production d'électricité, la diffusion de technologies efficaces et innovantes en matière de stockage et de gestion du réseau et un déplacement de la création de valeur ajoutée de la production d'énergie vers la fourniture de services.

Dans ce contexte, l'activité d'EPS est de plus en plus centrée sur le Développement de Projets, de manière directe ou indirecte par l'intermédiaire de ses partenaires, en particulier dans les pays émergents.

L'activité Développement de Projets, initiée en 2017, continuera en 2018 et constituera un changement majeur pour EPS et l'aidera à atteindre ses objectifs 2020. Cela nécessitera par ailleurs davantage de sophistication et de solidité financière, qui pourra être assurée avec le soutien d'ENGIE.

Dans ce contexte, au 28 septembre 2018, le Carnet de commandes s'élevait à €20,5 millions, dont €9,5 millions sont des commandes définitives et irrévocables de type EPC, et €11 millions sont du Développement de Projets, pour lesquels un CAE a été déjà associé et le financement est en cours de structuration avec des sociétés de projet dédiées dans lesquelles EPS pourra investir, avec le soutien d'autres investisseurs.

A noter que le Carnet de commandes devrait à terme être essentiellement composé de contrats liés à l'activité de Développement de Projets.

Selon Bloomberg New Energy Finance, le partenariat avec ENGIE procurera à EPS un « accès à la clientèle d'ENGIE et au portefeuille de projets. ENGIE servira également de partenaire industriel permettant à EPS d'accéder au capital à un coût moindre »<sup>2</sup>.

Les deux business models poursuivis par EPS (EPC et Développement de Projets) induisent un profil de revenus et une structure financière différents. Dans le premier cas, le chiffre d'affaires est réalisé à l'avancement puis lors des opérations de maintenance dans le cadre d'un contrat de service. Dans le second cas, il convient de porter

---

<sup>2</sup> « Engie makes second buy in storage with Swoop on EPS » Bloomberg New Energy Finance, 26 janvier 2018.

le coût et le financement de l'intégralité du développement du projet dans l'attente des revenus récurrents générés par le CAE, une fois le projet achevé et raccordé, et le cas échéant, du produit de la vente de la participation dans le projet.

L'évolution du business model vers le Développement de Projets ne remet pas en cause le Plan Stratégique 2020 et les objectifs associés :

- au sein des économies développées, EPS prévoit (au regard des références obtenues, en particulier avec Terna, Enel, Edison et Engie) d'atteindre une part d'au moins 1% du marché européen et 0,4% du marché global des pays développés, compte tenu de la taille du marché en 2020 pour le déploiement du stockage représenté par 14 GW au niveau mondial, dont 5,6 GW seulement en Europe. L'objectif d'EPS est de déployer des Solutions Connectées au Réseau dans les pays développés à raison de 60 MW de base installée annuelle supplémentaire représentant un chiffre d'affaires sur base EPC d'environ €30 millions à partir de 2020 ;
- dans les pays émergents, l'objectif d'EPS est de remplacer, à partir de 2020, au moins 0,3% des capacités nouvelles installées en diesel estimées à 29 GW<sup>3</sup> par an (dont 50% pour la production d'électricité primaire<sup>4</sup> et dont 14 GW de générateurs de plus de 300 kW<sup>5</sup>, qui sont la cible principale d'EPS pour le remplacement du diesel) par des Micro-Réseaux et Solutions Hors Réseaux. Sur la base d'un prix estimé par MW de €1,4 million (estimation de la Société), cela représente un marché adressable (pour la production d'électricité primaire) de €20 millions. L'objectif d'EPS est de déployer des Micro-Réseaux et Solutions Hors Réseaux à raison de 50 MW par an, représentant un chiffre d'affaires sur base EPC d'environ €70 millions à partir de 2020.

En termes de pays ciblés :

- en Asie Pacifique, les axes prioritaires pour EPS seront l'Indonésie, la Thaïlande, le Vietnam, la Malaisie, les Philippines et le Bangladesh, qui ensemble représentent actuellement une capacité de génération installée connectée au réseau de 195 GW, dont 56 GW rajoutés dans les 5 dernières années (hors 35 GW de capacités diesel additionnelles sur cette même période, capacités qui ne serviront pas seulement à des applications de secours mais également à la production d'électricité primaire). Dans ce cadre, même en considérant de façon prudente une croissance stable des capacités additionnelles dans les prochaines années (sans prendre en compte le potentiel de hausse lié au développement économique et à la migration rurale vers les villes), cela devrait représenter 7 GW de capacités additionnelles installées par an ;
- les chiffres en Afrique sont similaires à ceux de l'Asie-Pacifique. Les pays qu'EPS entend particulièrement cibler sont l'Afrique du Sud, l'Égypte et le Nigéria, qui ensemble représentent actuellement une capacité de génération installée connectée au réseau de 94 GW<sup>6</sup>, dont 18 GW rajoutés dans les 5 dernières années (hors 35 GW de capacité diesel additionnelle sur cette même période, comme en Asie Pacifique). Toujours en prenant des hypothèses prudentes, cela devrait représenter 7 GW de capacités additionnelles installées par an.

Ces objectifs sont fondés sur des hypothèses conservatives de pénétration du marché qui ne prennent pas en compte le remplacement potentiel de la flotte diesel actuellement installée dans les pays émergents. Ils sont d'autant plus robustes aujourd'hui avec l'Acquisition par ENGIE, qui dispose de Business Units dédiées en Asie

---

<sup>3</sup> « Les marchés potentiels pour les énergies renouvelables hors réseau », Bloomberg New Energy Finance, 16 mai 2017.

<sup>4</sup> « Les marchés potentiels pour les énergies renouvelables hors réseau », Bloomberg New Energy Finance, 16 mai 2017.

<sup>5</sup> Soit 375 kVA. « Les marchés potentiels pour les énergies renouvelables hors réseau », *Bloomberg New Energy Finance*, 16 mai 2017.

<sup>6</sup> Marché potentiel des énergies renouvelables hors réseau, Dimensionnement du marché des générateurs de diesel, Bloomberg New Energy Finance, 16 mai 2017.

Pacifique et en Afrique et qui affiche une stratégie largement axée sur les Micro-Réseaux et Solutions Hors Réseaux.

Par ailleurs, ces objectifs pour 2020 sont cohérents avec les Prises de commandes (44,7 MW, soit environ €16,2 millions sur le premier semestre 2018), le Carnet de commandes (€20,5 millions) et le Pipeline (plus de €240 millions) au 28 septembre 2018.

## **1.7 Facteurs de risques et incertitudes**

Les facteurs de risque sont similaires à ceux exposés dans la section 4 du Document de Référence 2017, et ils ne présentent pas de variations importantes depuis le 13 juillet 2018.

## **1.8 Transactions entre parties liées**

L'impact au 30 juin 2018 des transactions entre filiales consolidées n'est pas significatif. Dans les six premiers mois de 2018, aucune transaction significative n'a été conclue avec les membres seniors du management ou les actionnaires qui pourraient exercer une influence significative sur le Groupe (cf Note 4.29 - *Informations relatives aux parties liées*).

## 2. Résultats financiers consolidés

### 2.1 Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (montants en Euro)	NOTES	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Chiffre d'affaires		1.428.893	9.898.994	3.881.390
Autres produits		42.792	107.371	13.394
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	4.1	<b>1.471.685</b>	<b>10.006.365</b>	<b>3.894.784</b>
Coûts des biens et services vendus	4.2	(1.094.152)	(6.030.347)	(2.397.671)
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>377.532</b>	<b>3.976.018</b>	<b>1.497.114</b>
% sur Chiffre d'affaires		26%	40%	39%
Frais de personnel	4.3	(2.186.498)	(3.503.332)	(2.222.127)
Autres charges d'exploitation <sup>(1)</sup>	4.4	(712.701)	(2.102.364)	(855.141)
Autres frais de R&D et opérations industrielles	4.5	(248.793)	(115.026)	(47.295)
<b>EBITDA - hors stock-options et plan d'intéressement <sup>(2)</sup></b>	4.6	<b>(2.770.459)</b>	<b>(1.744.704)</b>	<b>(1.627.449)</b>
Amortissements	4.7	(634.923)	(1.276.156)	(614.323)
Pertes de valeur et autres provisions	4.8	(63.166)	(65.174)	26.106
Produits et charges non-récurrents	4.9	(1.506.077)	(2.576.662)	(872.289)
Stock-options et BSA	4.10	(1.165.957)	(331.539)	(246.917)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	4.11	<b>(6.140.582)</b>	<b>(5.994.235)</b>	<b>(3.334.872)</b>
Produits et charges financiers nets	4.12	(797.998)	(747.538)	(147.809)
Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) et autres effets du remboursement par anticipation du financement BEI	4.27	3.777.134	(3.086.219)	0
Impôts sur les sociétés	4.13	53.163	818.482	47.960
<b>RÉSULTAT NET</b>	4.14	<b>(3.108.282)</b>	<b>(9.009.510)</b>	<b>(3.434.721)</b>
<b>Attribuable à :</b>				
Actionnaires de la société-mère		(3.108.282)	(9.009.510)	(3.434.721)
Autres		0	0	0
<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION</b>		<b>(0,35)</b>	<b>(1,10)</b>	<b>(0,43)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		8.816.135	8.155.295	7.941.955
<b>Résultat net dilué par action <sup>(3)</sup></b>		<b>(0,35)</b>	<b>(1,10)</b>	<b>(0,43)</b>

<sup>(1)</sup> Par souci de clarté, dans les notes du Rapport Financier Consolidé, les charges d'installation encourues en 2017 ont été reclassées (sur base pro-forma) du poste "Autres charges d'exploitation" au poste "Autres frais de R&D et opérations industrielles" pour 114.776 € au 30/06/2017 et 717.574 € au 31/12/2017

<sup>(2)</sup> EBITDA hors stock-options et plan d'intéressement est une mesure de performance non-IFRS (cf notes 3.3 et 4.6)

<sup>(3)</sup> Compte tenu du résultat négatif, le résultat net dilué par action a été aligné sur le résultat par action

## 2.2 Compte de résultat consolidé – données comparatives

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ Base comparable IAS 11 et IAS 18 (montants en Euro)	30/06/2018 <sup>(1)</sup>	31/12/2017	30/06/2017
Chiffre d'affaires	5.420.566	9.898.994	3.881.390
Autres produits	42.792	107.371	13.394
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>5.463.358</b>	<b>10.006.365</b>	<b>3.894.784</b>
Coûts des biens et services vendus	(4.178.469)	(6.030.347)	(2.397.671)
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>1.284.888</b>	<b>3.976.018</b>	<b>1.497.114</b>
% sur Chiffre d'affaires	24%	40%	39%
Frais de personnel	(2.186.498)	(3.503.332)	(2.222.127)
Autres charges d'exploitation	(712.701)	(2.102.364)	(855.141)
Autres frais de R&D et opérations industrielles	(1.033.944)	(115.026)	(47.295)
<b>EBITDA - hors stock-options et plan d'intéressement <sup>(2)</sup></b>	<b>(2.648.254)</b>	<b>(1.744.704)</b>	<b>(1.627.449)</b>
Amortissements	(634.923)	(1.276.156)	(614.323)
Pertes de valeur et autres provisions	(63.166)	(65.174)	26.106
Produits et charges non-récurrents	(1.506.077)	(2.576.662)	(872.289)
Stock-options et BSA	(1.165.957)	(331.539)	(246.917)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>(6.018.378)</b>	<b>(5.994.235)</b>	<b>(3.334.872)</b>
Produits et charges financiers nets	(797.998)	(747.538)	(147.809)
Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) et autres effets du remboursement par anticipation du financement BEI	3.777.134	(3.086.219)	0
Impôts sur les sociétés	53.163	818.482	47.960
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(2.986.079)</b>	<b>(9.009.510)</b>	<b>(3.434.721)</b>

<sup>(1)</sup> Données comparatives, sur la base d'un périmètre comparable de normes comptables aux sens d'IAS 11 et IAS 18

<sup>(2)</sup> L'EBITDA hors stock-options et plan d'intéressement est une mesure de performance non-IFRS (cf notes 3.3 et 4.6)

## 2.3 État consolidé des autres éléments cumulés du résultat global

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (montants en Euro)	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
<b>BÉNÉFICE (DÉFICIT) NET</b>	<b>(3.108.282)</b>	<b>(9.009.510)</b>	<b>(3.434.721)</b>
Écarts de change sur activités d'exploitation à l'étranger	8.484	(23.095)	(18.942)
Gains et (pertes) actuariels sur les avantages du personnel	5.867	44.263	61.251
Autres éléments du bénéfice (déficit) global de l'exercice, net d'impôt	14.350	21.168	42.310
Total éléments du résultat global, net d'impôt	(3.093.932)	(8.988.342)	(3.392.411)
<b>Attribuable aux actionnaires de la société mère</b>	<b>(3.093.932)</b>	<b>(8.988.342)</b>	<b>(3.392.411)</b>



## 2.4 Bilan consolidé

<b>ACTIF</b> (montants en Euro)	<b>NOTES</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
Immobilisations corporelles	4.15	732.618	753.412	793.919
Immobilisations incorporelles	4.16	6.723.850	6.264.545	4.714.958
Autres actifs financiers non courants	4.17	74.287	73.757	164.779
<b>TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT</b>		<b>7.530.755</b>	<b>7.091.714</b>	<b>5.673.656</b>
Créances commerciales	4.18	2.171.071	7.930.919	5.694.505
Stocks	4.19	8.942.062	997.352	1.205.901
Autres actifs courants	4.20	1.154.696	3.184.393	1.524.459
Actifs financiers courants		0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.21	3.900.009	4.237.540	11.393.329
<b>TOTAL DE L'ACTIF COURANT</b>		<b>16.167.838</b>	<b>16.350.204</b>	<b>19.818.194</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>23.698.593</b>	<b>23.441.918</b>	<b>25.491.850</b>
<b>PASSIF</b> (montants en Euro)	<b>NOTES</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
Capital émis	4.22	1.915.029	1.687.926	1.605.943
Primes d'émission	4.22	20.550.878	19.451.395	18.082.718
Autres réserves	4.22	5.753.829	6.431.264	6.260.799
Report à nouveau	4.22	(30.297.493)	(20.198.389)	(20.156.287)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice avant réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)	4.22	(6.885.416)	(5.923.291)	(3.434.722)
<b>Total des capitaux propres avant variation de la dette vs Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) et réserve IFRS 15 pour première adoption</b>	4.22	<b>(8.963.172)</b>	<b>1.448.905</b>	<b>2.358.451</b>
Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) - Impact sur résultat Net	4.22	3.777.134	(3.086.219)	0
<b>Total des capitaux propres</b>	4.22	<b>(5.186.038)</b>	<b>(1.637.314)</b>	<b>2.358.451</b>
Avantages du personnel	4.23	2.075.652	688.821	650.432
Passifs financiers non courants	4.27	2.313.179	13.403.102	14.236.478
Autres passifs financiers - réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)	4.27	0	3.086.219	0
Impôts différés passifs non courants	4.24	61.890	107.285	152.681
<b>TOTAL DU PASSIF NON COURANT</b>		<b>4.450.721</b>	<b>17.285.427</b>	<b>15.039.591</b>
Dette fournisseurs	4.25	3.952.702	3.073.080	3.704.318
Autres éléments du passif courant	4.26	5.658.747	1.546.769	1.234.148
Passifs financiers courants	4.27	14.822.462	3.154.739	3.155.342
Impôts sur les sociétés		0	19.218	0
<b>TOTAL DU PASSIF COURANT</b>		<b>24.433.911</b>	<b>7.793.806</b>	<b>8.093.808</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>23.698.593</b>	<b>23.441.918</b>	<b>25.491.850</b>

## 2.5 Bilan consolidé – données comparatives

<b>ACTIF</b>			
<b>Base comparable IAS 11 et IAS 18</b>	<b>30/06/2018 <sup>(1)</sup></b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
<b>(montants en Euro)</b>			
Immobilisations corporelles	732.618	753.412	793.919
Immobilisations incorporelles	6.723.850	6.264.545	4.714.958
Autres actifs financiers non courants	74.287	73.757	164.779
<b>TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT</b>	<b>7.530.755</b>	<b>7.091.714</b>	<b>5.673.656</b>
Créances commerciales	7.907.210	7.930.919	5.694.505
Stocks	1.236.476	997.352	1.205.901
Autres actifs courants	1.154.696	3.184.393	1.524.459
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.900.009	4.237.540	11.393.329
<b>TOTAL DE L'ACTIF COURANT</b>	<b>14.198.391</b>	<b>16.350.204</b>	<b>19.818.194</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>21.729.146</b>	<b>23.441.918</b>	<b>25.491.850</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Base comparable IAS 11 et IAS 18</b>	<b>30/06/2018 <sup>(1)</sup></b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
<b>(montants en Euro)</b>			
Capital émis	1.915.029	1.687.926	1.605.943
Primes d'émission	20.550.878	19.451.395	18.082.718
Autres réserves	5.753.829	6.431.264	6.260.799
Report à nouveau	(29.222.930)	(20.198.389)	(20.156.287)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice avant réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)	(6.763.211)	(5.923.291)	(3.434.722)
<b>Total des capitaux propres avant variation de la dette vs Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)</b>	<b>(7.766.404)</b>	<b>1.448.905</b>	<b>2.358.451</b>
Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) - Impact sur résultat Net	3.777.134	(3.086.219)	0
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(3.989.270)</b>	<b>(1.637.314)</b>	<b>2.358.451</b>
Avantages du personnel	2.075.652	688.821	650.432
Passifs financiers non courants	2.313.179	13.403.102	14.236.478
Autres passifs financiers - réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)	0	3.086.219	0
Impôts différés passifs non courants	61.890	107.285	152.681
<b>TOTAL DU PASSIF NON COURANT</b>	<b>4.450.721</b>	<b>17.285.427</b>	<b>15.039.591</b>
Dette fournisseurs	3.952.702	3.073.080	3.704.318
Autres éléments du passif courant	2.492.532	1.546.769	1.234.148
Passifs financiers courants	14.822.462	3.154.739	3.155.342
Impôts sur les sociétés	0	19.218	0
<b>TOTAL DU PASSIF COURANT</b>	<b>21.267.696</b>	<b>7.793.806</b>	<b>8.093.808</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>21.729.146</b>	<b>23.441.918</b>	<b>25.491.850</b>

(1) Données comparatives, sur la base d'un périmètre comparable de normes comptables aux sens d'IAS 11 et IAS 18

## 2.6 Tableau consolidé de variation des capitaux propres

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (montants en Euro)	NOTE	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'EMISSION	RESERVE STOCK-OPTIONS ET BSA	AUTRES RESERVES	REPORT A NOUVEAU	BENEFICE (DEFICIT) DE L'EXERCICE	Total des capitaux propres avant réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'investissement (IFRS 2)	Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'investissement (IFRS 2) - Impact sur résultat Net	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2016</b>	<b>4.22</b>	<b>1.576.361</b>	<b>18.082.718</b>	<b>6.266.665</b>	<b>(257.082)</b>	<b>(11.640.814)</b>	<b>(8.557.601)</b>	<b>5.470.247</b>	<b>0</b>	<b>5.470.247</b>
Réorganisation Groupe EPS	4.22	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Affectation du résultat de l'exercice précédent	4.22	0	0	0	0	(8.557.601)	8.557.601	0	0	0
Ecart sur l'année précédente pour couverture perte d'EPSM	4.22	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actions auto-détenues	4.22	0	0	0	(2.486)	0	0	(2.486)	0	(2.486)
Stock-options et bons de souscription d'actions	4.22	0	0	253.522	0	0	0	253.522	0	253.522
Contribution au capital des actionnaires (introduction en bourse)	4.22	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital par apport des actionnaires	4.22	29.581	0	0	0	0	0	29.581	0	29.581
Bénéfice / (Déficit) net	4.22	0	0	0	0	0	(3.434.723)	(3.434.723)	0	(3.434.723)
Total éléments du résultat global, net d'impôt	4.22	0	0	0	182	42.128	0	42.310	0	42.310
<b>Capitaux propres au 30 juin 2017</b>	<b>4.22</b>	<b>1.605.942</b>	<b>18.082.718</b>	<b>6.520.187</b>	<b>(259.386)</b>	<b>(20.156.287)</b>	<b>(3.434.723)</b>	<b>2.358.451</b>	<b>0</b>	<b>2.358.451</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent	4.22	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecart sur l'année précédente pour couverture perte d'EPSM	4.22	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actions auto-détenues	4.22	0	0	0	64.780	0	0	64.780	0	64.780
Stock-options et bons de souscription d'actions	4.22	0	0	84.722	0	0	0	84.722	0	84.722
Contribution au capital des actionnaires (introduction en bourse)	4.22	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital par apport des actionnaires	4.22	81.984	1.368.677	0	0	0	0	1.450.662	0	1.450.662
Bénéfice / (Déficit) net	4.22	0	0	0	0	0	(2.488.568)	(2.488.568)	(3.086.219)	(5.574.787)
Total éléments du résultat global, net d'impôt	4.22	0	0	0	20.959	(42.102)	0	(21.143)	0	(21.143)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2017</b>	<b>4.22</b>	<b>1.687.925</b>	<b>19.451.395</b>	<b>6.604.909</b>	<b>(173.645)</b>	<b>(20.198.389)</b>	<b>(5.923.291)</b>	<b>1.448.905</b>	<b>(3.086.219)</b>	<b>(1.637.314)</b>
Première adoption d'IFRS 15 au 1er janvier 2018	4.22	0	0	0	0	(1.074.563)	0	(1.074.563)	0	(1.074.563)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	4.22	0	0	0	0	(9.009.510)	5.923.291	(3.086.219)	3.086.219	0
Stock-options et bons de souscription d'actions	4.22	0	0	(691.785)	0	0	0	(691.785)	0	(691.785)
Augmentation de capital par apport des actionnaires	4.22	227.103	1.099.483	0	0	0	0	1.326.586	0	1.326.586
Autres Variations	4.22	0	0	0	0	(15.031)	0	(15.031)	0	(15.031)
Bénéfice / (Déficit) net	4.22	0	0	0	0	0	(6.885.416)	(6.885.416)	3.777.134	(3.108.282)
Total éléments du résultat global, net d'impôt	4.22	0	0	0	14.350	0	0	14.350	0	14.350
<b>Capitaux propres au 30 Juin 2018</b>	<b>4.22</b>	<b>1.915.029</b>	<b>20.550.878</b>	<b>5.913.124</b>	<b>(159.295)</b>	<b>(30.297.493)</b>	<b>(6.885.416)</b>	<b>(8.963.172)</b>	<b>3.777.134</b>	<b>(5.186.038)</b>

## 2.7 Tableau consolidé des flux de trésorerie

Flux de trésorerie (montants en Euro)	NOTES	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Bénéfice / (Déficit) net	4.14	(3.108.282)	(9.009.510)	(3.434.722)
Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) et autres effets du remboursement par anticipation du financement BEI	4.27	(3.777.134)	3.086.219	
Amortissements	4.7	634.923	1.276.156	614.323
Pertes de valeur des actifs	4.8	63.166	65.173	(26.106)
Stock option et BSA	4.10	643.962	331.539	246.917
Avantage du personnel	4.23	147.364	0	61.251
Variation des financements sans impact sur la trésorerie	4.27	88.904	486.276	0
Variation du besoin en fonds de roulement				
Augmentation / (Diminution) des impôts sur les sociétés	4.13	714.203	(719.765)	0
(Augmentation) / Diminution des créances clients et des acomptes versés	4.18	5.410.135	(4.684.855)	(879.527)
(Augmentation) / Diminution des stocks	4.19	(4.108.592)	146.800	(61.749)
Augmentation / (Diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes	4.25	2.340.922	(1.259.936)	(915.140)
Augmentation / (Diminution) du passif non-courant	4.23	(820.065)	697.176	(17.075)
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation</b>		<b>(1.770.494)</b>	<b>(9.584.726)</b>	<b>(4.411.828)</b>
<b>Investissements</b>				
(Augmentation) / Diminution des immobilisations incorporelles	4.16	(992.234)	(2.581.110)	(568.770)
Flux de trésorerie nets liés au regroupement d'entreprises		0	0	7.165
(Augmentation) / Diminution des immobilisations corporelles	4.15	(81.199)	(147.741)	10.832
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>		<b>(1.073.433)</b>	<b>(2.728.851)</b>	<b>(550.773)</b>
<b>Financements</b>				<b>0</b>
Augmentation / (Diminution) des prêts financiers	4.27	1.179.811	9.524.186	10.844.441
Apport de capitaux par les actionnaires		1.326.586	1.480.243	29.581
Rachat d'actions propres		0	62.294	(2.486)
Bons de souscription d'actions	4.27	0	6.605	6.605
<b>Flux de trésorerie nets des activités de financement</b>		<b>2.506.397</b>	<b>11.073.328</b>	<b>10.878.141</b>
<b>Trésorerie et éq. Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>4.237.540</b>	<b>5.477.790</b>	<b>5.477.790</b>
<b>Flux de trésorerie nets</b>		<b>(337.530)</b>	<b>(1.240.249)</b>	<b>5.915.540</b>
<b>Trésorerie et éq. Trésorerie nette à la clôture de l'exercice</b>		<b>3.900.009</b>	<b>4.237.540</b>	<b>11.393.330</b>

### 3. Annexes des états financiers consolidés

---

Les comptes consolidés résumés reflètent la situation comptable de la société Electro Power Systems S.A. (la « **Société** » ou « **EPS** ») et de ses filiales (le « **Groupe** »).

Les comptes consolidés résumés du Groupe au 30 juin 2018 ont été arrêtés et approuvés par le Conseil d'administration du 28 septembre 2018.

#### 3.1 Normes applicables pour l'établissement des comptes

Les états financiers consolidés du Groupe EPS au 30 juin 2018 sont établis conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union européenne et conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comprennent pas toutes les informations requises lors de la préparation des comptes consolidés annuels et doivent par conséquent, être lus de manière concomitante avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2017.

Les états financiers sont établis selon le principe de continuité d'exploitation. À cet égard, tout en continuant à travailler dans un environnement économique et financier en proie à des difficultés, le Groupe estime qu'il n'existe pas d'incertitudes importantes au sujet de sa continuité d'exploitation, compte tenu de l'augmentation de capital de €30,3 millions finalisée le 6 août 2018 et du soutien de ses partenaires économiques et du système bancaire.

À l'exception des changements mentionnés ci-après, les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2017.

À la date d'arrêt des comptes semestriels 2018, les nouveaux textes applicables obligatoirement pour la première fois par les sociétés cotées européennes sont les suivants :

##### IFRS 15 – Produits des activités ordinaires

Le 8 mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec les clients ». Cette norme remplace les normes IAS 11 et IAS 18 et les interprétations IFRIC et SIC associées.

IFRS 15 est applicable de manière obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018. EPS a fait le choix de la méthode rétrospective partielle. Les impacts de transition ont donc été reconnus dans les capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

Le report à nouveau à l'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2018 a été ajusté de 1.075 k€. Ce montant correspond à la différence entre (i) le revenu reconnu en 2017 à l'avancement en IAS11 et (ii) les coûts correspondants, pour des contrats de construction qui ne remplissent pas les critères d'IFRS 15 pour la reconnaissance du revenu à l'avancement. Ce montant se compose de 2.379 k€ de créances commerciales, 2.532 k€ d'avances clients, ainsi que des charges qui ont été considérées comme travaux en cours et inclus dans les stocks (3.836 k€).

Le tableau suivant présente une synthèse des effets comptables sur les soldes d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

<b>ACTIF</b> (montants en Euro)	<b>31/12/2017</b>	<b>Ajustements IFRS 15</b>	<b>01/01/2018</b>
Immobilisations corporelles	753.412		753.412
Immobilisations incorporelles	6.264.545		6.264.545
Autres actifs financiers non courants	73.757		73.757
<b>TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT</b>	<b>7.091.714</b>	<b>0</b>	<b>7.091.714</b>
Créances commerciales	7.930.919	(2.378.881)	5.552.038
Stocks	997.352	3.836.118	4.833.470
Autres actifs courants	3.184.393		3.184.393
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.237.540		4.237.540
<b>TOTAL DE L'ACTIF COURANT</b>	<b>16.350.204</b>	<b>1.457.237</b>	<b>17.807.441</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>23.441.918</b>	<b>1.457.237</b>	<b>24.899.155</b>

<b>PASSIF</b> (montants en Euro)	<b>31/12/2017</b>	<b>Ajustements IFRS 15</b>	<b>01/01/2018</b>
Capital émis	1.687.926		1.687.926
Primes d'émission	19.451.395		19.451.395
Autres réserves	6.431.264		6.431.264
Report à nouveau	(20.198.389)	(1.074.563)	(21.272.952)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice avant réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)	(5.923.291)		(5.923.291)
<b>Total des capitaux propres avant variation de la dette vs Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)</b>	<b>1.448.905</b>	<b>(1.074.563)</b>	<b>374.343</b>
Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) - Impact sur résultat Net	(3.086.219)		(3.086.219)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(1.637.314)</b>	<b>(1.074.563)</b>	<b>(2.711.877)</b>
Avantages du personnel	688.821		688.821
Passifs financiers non courants	13.403.102		13.403.102
Autres passifs financiers - réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)	3.086.219		3.086.219
Impôts différés passifs non courants	107.285		107.285
<b>TOTAL DU PASSIF NON COURANT</b>	<b>17.285.427</b>	<b>0</b>	<b>17.285.427</b>
Dette fournisseurs	3.073.080		3.073.080
Autres éléments du passif courant	1.546.769	2.531.799	4.078.568
Passifs financiers courants	3.154.739		3.154.739
Impôts sur les sociétés	19.218		19.218
<b>TOTAL DU PASSIF COURANT</b>	<b>7.793.806</b>	<b>2.531.799</b>	<b>10.325.605</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>23.441.918</b>	<b>1.457.237</b>	<b>24.899.155</b>

Les travaux d'analyse de l'application de cette norme ont été réalisés avec une attention particulière portée sur les contrats dits de construction (dans le champ d'application d'IAS 11) qui auraient représenté 86% des produits des activités ordinaires au premier semestre 2018 en IAS 11/IAS18. L'analyse a porté notamment sur le respect des critères permettant la reconnaissance du revenu à l'avancement.

Compte tenu du mode de transition retenu et en application du paragraphe C8 d'IFRS 15, le Groupe est tenu d'afficher le montant de l'incidence de l'application de la présente norme plutôt qu'IAS 11, IAS 18 et les interprétations connexes en vigueur avant le changement ainsi que les raisons expliquant les incidences importantes sur chaque poste des états financiers de la période.

Le tableau suivant présente une synthèse des impacts d'IFRS 15 sur les postes principaux au 30 juin 2018 :

<b>COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b> (montants en Euro)	<b>30/06/2018</b> <b>présenté</b>	<b>De IFRS 15</b> <b>à IAS 11 - 18</b>	<b>30/06/2018</b> <b>sur base</b> <b>comparable</b> <sup>(1)</sup>
Chiffre d'affaires	1.428.893	3.991.673	5.420.566
Autres produits	42.792		42.792
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>1.471.685</b>	<b>3.991.673</b>	<b>5.463.358</b>
Coûts des biens et services vendus	(1.094.152)	(3.084.317)	(4.178.469)
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>377.532</b>	<b>907.356</b>	<b>1.284.888</b>
% sur Chiffre d'affaires	26%		24%
Frais de personnel	(2.186.498)		(2.186.498)
Autres charges d'exploitation	(712.701)		(712.701)
Autres frais de R&D et opérations industrielles	(248.793)	(785.151)	(1.033.944)
<b>EBITDA - hors stock-options et plan d'intéressement</b> <sup>(2)</sup>	<b>(2.770.459)</b>	<b>122.205</b>	<b>(2.648.254)</b>
Amortissements	(634.923)		(634.923)
Pertes de valeur et autres provisions	(63.166)		(63.166)
Produits et charges non-récurrents	(1.506.077)		(1.506.077)
Stock-options et BSA	(1.165.957)		(1.165.957)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>(6.140.582)</b>	<b>122.205</b>	<b>(6.018.378)</b>
Produits et charges financiers nets	(797.998)		(797.998)
Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) et autres effets du remboursement par anticipation du financement BEI	3.777.134		3.777.134
Impôts sur les sociétés	53.163		53.163
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(3.108.282)</b>	<b>122.205</b>	<b>(2.986.079)</b>

<sup>(1)</sup> Données comparatives, sur la base d'un périmètre comparable de normes comptables aux sens d'IAS 11 et IAS 18

<sup>(2)</sup> L'EBITDA hors stock-options et plan d'intéressement est une mesure de performance non-IFRS (cf notes 3.3 et 4.6)

<b>ACTIF</b> (montants en Euro)	<b>30/06/2018</b> <b>présenté</b>	<b>De IFRS 15</b> <b>à IAS 11 - 18</b>	<b>30/06/2018</b> <b>sur base</b> <b>comparable</b> <sup>(1)</sup>
Immobilisations corporelles	732.618	0	732.618
Immobilisations incorporelles	6.723.850		6.723.850
Autres actifs financiers non courants	74.287	0	74.287
<b>TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT</b>	<b>7.530.755</b>	<b>0</b>	<b>7.530.755</b>
Créances commerciales	2.171.071	5.736.139	7.907.210
Stocks	8.942.062	(7.705.586)	1.236.476
Autres actifs courants	1.154.696		1.154.696
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.900.009		3.900.009
<b>TOTAL DE L'ACTIF COURANT</b>	<b>16.167.838</b>	<b>(1.969.447)</b>	<b>14.198.391</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>23.698.593</b>	<b>(1.969.447)</b>	<b>21.729.146</b>

(1) Données comparatives, sur la base d'un périmètre comparable de normes comptables aux sens d'IAS 11 et IAS 18

<b>PASSIF</b> <b>(montants en Euro)</b>	<b>30/06/2018</b> <b>présenté</b>	<b>De IFRS 15</b> <b>à IAS 11 - 18</b>	<b>30/06/2018</b> <b>sur base</b> <b>comparable <sup>(1)</sup></b>
Capital émis	1.915.029		1.915.029
Primes d'émission	20.550.878		20.550.878
Autres réserves	5.753.829		5.753.829
Report à nouveau	(30.297.493)	1.074.563	(29.222.930)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice avant réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)	(6.885.416)	122.205	(6.763.211)
<b>Total des capitaux propres avant variation de la dette vs Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)</b>	<b>(8.963.172)</b>	<b>1.196.767</b>	<b>(7.766.405)</b>
Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) - Impact sur résultat Net	3.777.134		3.777.134
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(5.186.038)</b>	<b>1.196.767</b>	<b>(3.989.271)</b>
Avantages du personnel	2.075.652		2.075.652
Passifs financiers non courants	2.313.179		2.313.179
Autres passifs financiers - réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)	0		0
Impôts différés passifs non courants	61.890		61.890
<b>TOTAL DU PASSIF NON COURANT</b>	<b>4.450.721</b>	<b>1.196.767</b>	<b>5.647.489</b>
Dette fournisseurs	3.952.702		3.952.702
Autres éléments du passif courant	5.658.747	(3.166.215)	2.492.532
Passifs financiers courants	14.822.462		14.822.462
Impôts sur les sociétés	0		0
<b>TOTAL DU PASSIF COURANT</b>	<b>24.433.911</b>	<b>(3.166.215)</b>	<b>21.267.696</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>23.698.593</b>	<b>(1.969.447)</b>	<b>21.729.146</b>

(1) Données comparatives, sur la base d'un périmètre comparable de normes comptables aux sens d'IAS 11 et IAS 18

## IFRS 9 – Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a finalisé son projet de remplacement de la norme IAS 39 sur les instruments financiers en publiant la version complète de la norme IFRS 9 « Instruments financiers », qui est devenu applicable à compter du 1er janvier 2018. Ce texte introduit une nouvelle classification des actifs financiers, un nouveau modèle pour la comptabilité de couverture ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes attendues en remplacement du modèle actuel fondé sur les pertes avérées.

Les travaux d'analyse de l'application de cette norme sont en cours avec une attention plus particulière sur la dépréciation des créances clients. Pour information, la valeur des créances commerciales au 30/06/2018 était de 2.251 k€ avec une provision pour créances douteuses de 80 k€. La valeur nette comptable est donc de 2.171 k€ au 30 juin 2018 (cf Notes. 4.18).

Par ailleurs, le Groupe n'a pas mis en place de comptabilité de couverture qui pourrait être affectée par la nouvelle norme IFRS 9.

## IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions

Plusieurs amendements ont été apportés à IFRS 2 et devenu applicables à compter du 1er janvier 2018 :

- Précisions sur la comptabilisation des effets des conditions d'acquisition des droits sur l'évaluation des transactions de paiement fondé sur des actions faisant l'objet d'un règlement en trésorerie ;
- Précisions sur la classification des transactions de paiement en actions prévoyant des modalités de règlement sur une base nette ;
- Précisions sur la comptabilisation d'une modification des termes et conditions d'une transaction de paiement fondé sur des actions entraînant un changement de classification de la catégorie « transaction dénouée en trésorerie » vers la catégorie « transaction dénouée en instruments de capitaux propres ».

Le IASB n'a pas traité spécifiquement de la transformation d'un plan « dénoué en actions » vers un plan « dénoué en trésorerie », il a cependant indiqué dans les bases de conclusions de ces amendements que l'exemple IG9 de la norme pouvait être utilisé par analogie pour la comptabilisation de cette nature de modification. Le groupe



s'est donc appuyé sur cet élément pour enregistrer les impacts de la transformation de ses plans intervenus en mars 2018 – cf note 4.10.

## IFRIC 22 - Transactions en monnaie étrangère et paiements d'avance

Cette interprétation s'applique à une transaction en monnaie étrangère, ou à une partie de celle-ci, lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- une contrepartie libellée ou fixée dans une monnaie étrangère est prévue;
- la comptabilisation d'un actif au titre d'un paiement anticipé ou d'un passif au titre de produits différés relativement à cette contrepartie précède la comptabilisation de l'actif, de la charge ou du produit connexe;
- l'actif au titre d'un paiement anticipé ou le passif au titre de produits différés est non monétaire.

Compte tenu du nombre limité de transactions actuellement réalisées dans des devises autres que l'Euro, le Groupe n'est pas affecté par cette interprétation.

Les principales nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe sont :

Standard	Date d'adoption obligatoire	Possibilité d'adoption	Statut Européen
IFRS 16- Contrats de location	01/01/2019	Anticipation possible non retenue par le Groupe	Adoptée
IFRS 17 - Contrats d'assurance	01/01/2021	Anticipation possible non retenue par le Groupe	Adoptée / non applicable au Groupe
IFRIC 23 Incertitudes relatives aux traitements fiscaux	01/01/2019	Anticipation possible non retenue par le Groupe	Non adoptée
Amendements IAS 28 - Participations dans des entreprises associées	01/01/2019	Anticipation possible non retenue par le Groupe	Adoptée
Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2015-2017)	01/01/2019	Anticipation possible non retenue par le Groupe	Adoptée
Amendements IAS 19 – Avantages du personnel : Modification, réduction ou liquidation de régime	01/01/2019	Anticipation possible non retenue par le Groupe	Adoptée

## IFRS 16 – Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplacera la norme IAS 17 et les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer la distinction précédemment faite entre les contrats de location simple et les contrats de location financement. Les contrats, qui sont qualifiés de location selon les critères d'IFRS 16 donnent lieu à la reconnaissance d'un actif (droit d'usage) et d'un passif de location. Il en résulte mécaniquement une augmentation de la dette à hauteur de valeur actualisée des paiements locatifs. Au compte de résultat, la charge locative est annulée, remplacée par un amortissement du droit d'usage et des intérêts financiers. Il devrait en résulter une amélioration mécanique de l'EBITDA et une dégradation de la dette.

En relation aux contrats dans lesquels EPS est preneur (principalement location d'immeubles) et actuellement qualifiés de contrats de « location simple », la société prévoit une augmentation des « droits d'utilisation » à l'actif du bilan et une augmentation des dettes de location. Au compte de résultat, la disparition des charges de loyers au titre des contrats de « location simple » conduira à une amélioration de l'EBITDA et à une augmentation des dotations aux amortissements et charges financières.

### IFRIC 23 - Incertitudes relatives au traitement des impôts sur résultat

L'interprétation s'applique à la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt inutilisés et des taux d'imposition lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser selon IAS 12.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif suite à cette interprétation.

## 3.2 Utilisation des estimations et jugements

Les principales zones de jugements et d'estimations pour l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2018 sont identiques à celles utilisées dans les comptes consolidés 2017 (détaillées dans la note 3.8 de l'annexe au Rapport Financier Consolidé 2017).

Pour rappel, la préparation des états financiers, en accord avec les principes comptables IFRS, requiert le recours à des estimations, hypothèses et fait appel au jugement pour la détermination de la valeur comptable de certains éléments de l'actif et du passif, produits et charges, ainsi que pour certaines informations données en annexes sur les actifs et passifs éventuels. Les estimations et les hypothèses correspondantes reposent sur des éléments qui sont connus au moment de l'établissement des états financiers, sur l'expérience historique et sur tous autres facteurs jugés utiles et pertinents. Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent cependant différer de ceux initialement estimés et comptabilisés.

Dans le cadre de la préparation des comptes semestriels 2018, le Groupe a porté une attention particulière aux postes suivants :

- Le montant recouvrable de l'actif immobilisé : qui comprend les « Immobilisations corporelles », les « Immobilisations incorporelles » à durée de vie définie (frais de développement), le goodwill et d' « immobilisations financières ». Le Groupe réexamine périodiquement le montant comptabilisé des actifs immobilisés lorsque les événements et les circonstances l'imposent et au minimum une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. L'analyse du montant recouvrable des actifs immobilisés est effectuée en utilisant des estimations et des prévisions des flux de trésorerie futurs reposant sur l'utilisation ou la cession de l'actif considéré, et en appliquant le taux d'actualisation qui convient afin de calculer la valeur actuelle ou la juste valeur de marché moins les frais de vente.
- Les avantages complémentaires de retraite sont mesurés selon une méthode actuarielle qui tient compte de paramètres de nature financière (taux d'actualisation, taux des augmentations de salaires et taux des augmentations des frais de soins de santé), et d'hypothèses sur la réalisation d'événements futurs (taux de mortalité, taux de licenciement et de retraite).
- Les provisions pour créances douteuses qui reposent sur l'estimation des pertes que l'on s'attend à supporter compte tenu de l'expérience passée relative à des créances similaires, des montants impayés actuels et historiques, des opérations de recouvrement, et du suivi de la qualité du risque de crédit des créanciers, des conditions du marché et de la situation économique actuelle et future.
- Les provisions pour stocks obsolètes et à rotation lente ont été déterminées en fonction de l'expérience passée, des tendances historiques et de projections pour les tendances futures.
- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés s'ils sont raisonnablement recouvrables en fonction du futur résultat imposable.
- La juste valeur des actifs et passifs financiers figurent dans les comptes consolidés du Groupe pour le montant auquel l'instrument pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction de l'exercice entre des parties agissant de plein gré, à l'exception d'une vente forcée ou d'une liquidation.

- Les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, pour lesquelles l'entité doit évaluer les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus à la date d'évaluation, en fonction des prix de marché éventuellement disponibles, en prenant en compte les caractéristiques et conditions spécifiques auxquelles ces instruments de capitaux propres ont été attribués (sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable).
- Les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie, pour lesquelles l'entité doit évaluer les biens ou les services acquis, ainsi que le passif encouru, à la juste valeur de ce passif. Jusqu'au règlement du passif, l'entité doit en réévaluer la juste valeur à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement, en comptabilisant en résultat de la période toute variation de juste valeur. Pour plus de détails sur le traitement comptable suivi par le Groupe suite au nouveau plan d'intéressement adopté par le Conseil d'Administration le 6 mars 2018, qui a remplacé le plan d'options et bons de souscription d'actions en cours par des instruments de liquidité (« Stock Appreciation Rights » ou « SARs »), voir la note 4.10 « Plans d'intéressement ».

### 3.3 Définition des indicateurs de performance clés

Le Groupe utilise les mesures de performance non-IFRS suivantes :

- L'EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement), calculé comme Marge brute moins Frais de personnel, Autres charges d'exploitation et Autres frais de R&D et opérations industrielles ;
- L'EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement) retraité, qui est calculé sur base comparable à 2017 (même principes comptables, IAS 11 et IAS 18) et ajusté des Autres frais de R&D non capitalisées ;
- Le résultat opérationnel retraité, qui est calculé à partir du résultat opérationnel duquel sont retranchés les Charges de stocks options et BSA ainsi que les Produits et charges non récurrents ;
- Investissements en recherche et développement, calculés comme pourcentage des charges R&D capitalisées et non capitalisées sur le chiffre d'affaires total de la période.

Une synthèse de ces indicateurs est présentée en note 3.6. Tous les indicateurs sont présentés sur une base comparable.

### 3.4 Information sectorielle

Le Groupe n'est pas encore organisé en business units/en divisions et les dirigeants n'ont pas encore identifié de secteurs opérationnels au sein du Groupe. Des informations par zone géographique et par activité sont fournies dans la note 4.1 pour le chiffre d'affaires et le carnet de commandes.

### 3.5 Evolution du périmètre de consolidation

Aucun changement dans le périmètre de consolidation n'est intervenu depuis le 31 décembre 2017 :

Société	Pourcentage de consolidation	30/06/2018	31/12/2017
EPS	100%	Société-mère	Société-mère
EPS Manufacturing	100%	Intégration globale	Intégration globale
EPS Inc	100%	Intégration globale	Intégration globale
EPS ELVI	100%	Intégration globale	Intégration globale
MCM	100%	Intégration globale	Intégration globale

### 3.6 Indicateurs de performance clés

INDICATEURS DE PERFORMANCE (montants en Euro)	H1 2018		
	Indicateur	Ajustements	Indicateur retraité
Produits des activités ordinaires	1.471.685	3.991.673	5.463.358
Coûts des biens et services vendus	(1.094.152)	(3.084.317)	(4.178.469)
<b>Marque brute</b>	<b>377.532</b>	<b>907.356</b>	<b>1.284.888</b>
Frais de personnel	(2.186.498)	0	(2.186.498)
Autres charges d'exploitation	(712.701)	0	(712.701)
Autres frais de R&D et opérations industrielles	(248.793)	(759.951)	(1.008.744)
<b>EBITDA - hors stock-options et plan d'intéressement (1)</b>	<b>(2.770.459)</b>	<b>147.405</b>	<b>(2.623.054)</b>
Amortissements	(634.923)	0	(634.923)
Pertes de valeur et autres provisions	(63.166)	0	(63.166)
Produits et charges non-récurrents	(1.506.077)	1.506.077	0
Stock-options et BSA	(1.165.957)	1.165.957	0
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>(6.140.582)</b>	<b>2.819.439</b>	<b>(3.321.143)</b>
Produits et charges financiers nets	(797.998)	601.059	(196.939)
Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne	3.777.134	(3.777.134)	0
Impôts sur les sociétés	53.163	0	53.163
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(3.108.283)</b>	<b>(356.636)</b>	<b>(3.464.918)</b>
Frais de R&D capitalisés	966.374	0	966.374
Frais de R&D non capitalisés	28.900	0	28.900
<b>Total frais de R&amp;D</b>	<b>995.274</b>	<b>0</b>	<b>995.274</b>
Chiffre d'affaires	1.471.685	3.991.673	5.463.358
<b>% Frais de R&amp;D sur Chiffre d'affaires</b>	<b>68%</b>	<b>0</b>	<b>18%</b>

(1) L'EBITDA est une mesure de performance non-IFRS (cf note 3.3)

Au cours du premier semestre 2018 l'EBITDA (hors stock-options et charges des plans d'intéressement) retraité est une perte de 2.623 k€, comparée à une perte de 2.770 k€ sur l'indicateur non retraité. Sur une base

comparable, l'augmentation du chiffre d'affaires et autres produits du Groupe par rapport à la même période 2017 s'élève à 40%.

Le résultat opérationnel est impacté par les éléments non récurrents pour un total de 1.506 k€ ainsi qu'il résulte des charges des stock-options et plans d'intéressement pour 1.166 k€.

Les frais de recherche et développement capitalisés et non capitalisés passent de 939 k€ au 30 juin 2017 à 995 k€ au premier semestre 2018.

## 4. Notes relatives aux états financiers consolidés

### 4.1 Produits des activités ordinaires

IFRS 15 est applicable de manière obligatoire au 1er janvier 2018. EPS a fait le choix d'appliquer la méthode rétrospective partielle. Les impacts de transition ont donc été reconnus dans les capitaux propres d'ouverture au 01 Janvier 2018 (cf Note 3.1). En application du par. C8 d'IFRS 15, le Groupe est tenu à afficher le montant de l'incidence qu'a, sur chaque poste des états financiers de la période de présentation de l'information financière considérée, le fait d'appliquer la présente norme plutôt qu'IAS 11, IAS 18 et les interprétations connexes en vigueur avant le changement ainsi que les raisons expliquant les incidences importantes.

La répartition des produits des activités ordinaires se présente de la façon suivante :

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (montants en Euro)	30/06/2018	30/06/2018 (*)	31/12/2017	30/06/2017
Contrats de construction	692.204	4.683.878	7.863.216	3.018.506
Prestations de services	258.387	258.387	403.689	327.460
Ventes de marchandises	478.301	478.300	1.632.089	535.423
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1.428.893</b>	<b>5.420.566</b>	<b>9.898.994</b>	<b>3.881.390</b>
Autres produits	42.792	42.792	107.371	13.394
<b>TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>1.471.685</b>	<b>5.463.358</b>	<b>10.006.365</b>	<b>3.894.784</b>

(\*) Données comparatives, sur la base d'un périmètre comparable de normes comptables aux sens d'IAS 11 et IAS 18

L'écart entre les produits des activités ordinaires en application d'IFRS 15 et IAS 11/IAS18 correspond aux contrats de construction qui ne remplissent pas les critères d'IFRS 15 pour la reconnaissance du revenu à l'avancement. L'accord de fourniture d'un système de stockage d'énergie (*Energy Storage System - ESS*) de 20 MW pour Endesa (filiale espagnole de services publics du Groupe Enel) représente la différence majeure. Ces produits seront comptabilisés à l'achèvement de la construction, prévu au deuxième semestre 2018.

La répartition des ventes par entité juridique est la suivante :

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (montants en Euro)	30/06/2018	30/06/2018 (*)	31/12/2017	30/06/2017
EPS	214.336	317.204	375.986	232.186
EPS Manufacturing	215.379	396.575	832.704	214.683
EPS EMI	1.041.970	4.749.578	8.755.607	3.439.324
MCM	0	0	42.069	8.590
<b>TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>1.471.685</b>	<b>5.463.358</b>	<b>10.006.365</b>	<b>3.894.784</b>

(\*) Données comparatives, sur la base d'un périmètre comparable de normes comptables aux sens d'IAS 11 et IAS 18

La répartition des Produits des activités ordinaires par zone géographique des clients et des installations est la suivante :

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES CLIENTS (montants en Euro)	30/06/2018	30/06/2018 (*)	31/12/2017	30/06/2017
EUROPE	1.444.449	5.254.518	8.921.404	3.001.359
AFRIQUE	35.526	35.526	778.227	751.238
AMERIQUE LATINE	(8.290)	(8.290)	107.186	107.186
ASIE PACIFIQUE	0	181.604	199.548	35.000
<b>TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>1.471.685</b>	<b>5.463.357</b>	<b>10.006.365</b>	<b>3.894.784</b>

(\*) Données comparatives, sur la base d'un périmètre comparable de normes comptables aux sens d'IAS 11 et IAS 18

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES INSTALLATIONS (montants en Euro)	30/06/2018	30/06/2018 (*)	31/12/2017	30/06/2017
ASIE PACIFIQUE	26.210	212.011	750.109	244.031
EUROPE	1.418.239	5.224.110	8.170.843	2.617.848
USA	0	0	200.000	90.000
AFRIQUE	35.526	35.526	778.227	835.719
AMERIQUE LATINE	(8.290)	(8.290)	107.186	107.186
<b>TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>1.471.685</b>	<b>5.463.357</b>	<b>10.006.365</b>	<b>3.894.784</b>

(\*) Données comparatives, sur la base d'un périmètre comparable de normes comptables aux sens d'IAS 11 et IAS 18

La part de chiffre d'affaires du Groupe réalisée dans des devises autres que l'Euro n'est pas significative.

Le tableau suivant présente la répartition par activité du chiffre d'affaires au 30 juin 2018 :

**Chiffre d'affaires par activité**  
(montants en Euro)  
cumulé au 30.06.2018 (1)

Activité	Total	%
Solutions de Support au Réseau	4.875.245	89,9%
Micro-réseaux et Solutions de Production d'Energie Hors Réseau	246.525	4,5%
e-Mobilité	298.795	5,5%
<b>Total</b>	<b>5.420.566</b>	<b>100,0%</b>

(1) Données comparatives, sur la base d'un périmètre comparable de normes comptables aux sens d'IAS 11 et IAS 18

À la date du présent Rapport, la répartition par activité du carnet de commandes est la suivante :

Carnet de commande (au 28/09/2018)	%
Solutions de Support au Réseau	13,3%
Micro-réseaux et Solutions de Production d'Energie Hors Réseau	83,4%
e-Mobilité	3,2%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>

## 4.2 Coût des biens et services vendus

La répartition du coût des biens et services vendus au 30 juin 2018 est la suivante :

COÛTS DES BIENS ET SERVICES VENDUS (montants en Euro)	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Coûts des biens vendus/services rendus	(894.268)	(4.386.567)	(1.770.996)
Coûts liés aux Accords de Partenariat Technologiques	(439.009)	(1.537.457)	(663.475)
Variation de stock	239.124	(106.322)	36.800
<b>COÛTS TOTAL DES BIENS ET SERVICES VENDUS</b>	<b>(1.094.152)</b>	<b>(6.030.347)</b>	<b>(2.397.671)</b>

Au premier semestre 2018, le coût des biens et services vendus est lié à l'achat de matières premières, de consommables et de produits finis (comme tableaux et matériaux électriques) pour 1.094 k€ (contre 2.398 k€ au premier semestre 2017).

La diminution significative est liée au retraitement des contrats au sens d'IFRS 15. Le coût des biens et services vendus est favorablement impacté dans la période courante pour 3.084 k€ par l'application de la nouvelle norme, principalement sur le contrat de fourniture d'un système de stockage d'énergie (*Energy Storage System - ESS*) de 20 MW pour Endesa (filiale espagnole de services publics du Groupe Enel). Ces charges seront comptabilisées à l'achèvement de la construction, prévu au deuxième semestre 2018.

## 4.3 Coûts liés au personnel

Les coûts liés au personnel se réfèrent à la rémunération fixe et variable des employés (y compris le Président-Directeur Général et les dirigeants), aux frais de voyage et missions, contributions sociales et avantages au personnel. Le total des coûts de personnel sur le premier semestre 2018 est stable comparé à la même période en 2017 (-36 k€).

Le tableau suivant détaille les charges de personnel et leur évolution :

<b>CHARGES DE PERSONNEL</b> <b>(montants en Euro)</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
Salaires et rémunérations	(1.324.824)	(2.386.933)	(1.365.554)
Contributions sociales	(300.816)	(348.556)	(416.555)
Avantages du personnel	(147.364)	(272.343)	(70.716)
Autres frais	(413.494)	(495.500)	(369.303)
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>(2.186.498)</b>	<b>(3.503.332)</b>	<b>(2.222.127)</b>

La légère baisse des coûts de personnel est liée au fait que les rémunérations d'une partie du personnel spécialisé ont été capitalisées en vue de leur travail sur des projets de développement. Cet effet est en partie compensé par la croissance du nombre d'employés (les charges de personnel capitalisées au premier semestre 2018 s'élèvent à 728 k€ contre les 403 k€ au premier semestre 2017 et les 1.665 k€ sur l'année 2018).

L'impact est visible sur les Salaires et rémunérations ainsi qu'en contributions sociales.

Au 30 juin 2018, le Groupe compte 94 effectifs (92 à fin décembre 2017 et 93 à fin juin 2017).

## 4.4 Autres frais d'exploitation

Les autres frais d'exploitation représentent 713 k€ sur le premier semestre 2018. Afin d'améliorer la pertinence de l'information financière, les charges d'installation encourues en 2017 ont été reclassées sur une base pro-forma du poste "Autres charges d'exploitation" au poste "Autres frais de R&D et opérations industrielles" pour 115 k€ au 30/06/2017 et 718 k€ au 31/12/2017.

Le tableau ci-dessous détaille les autres frais d'exploitation au premier semestre 2018 comparés avec les périodes précédentes sur une base pro-forma:

<b>AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION</b> <b>(montants en Euro)</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
Loyers	(171.620)	(324.542)	(170.330)
Frais juridiques et autres frais de conseil	(171.748)	(102.252)	(43.442)
Divers	(84.907)	(242.052)	(172.998)
Maintenance	(73.423)	(137.472)	(101.508)
Rémunération des administrateurs	(60.000)	(118.000)	(60.000)
Déplacements	(41.978)	(59.887)	(29.945)
Services fiscaux et administratifs	(35.213)	(95.920)	(48.570)
Audit	(31.420)	(99.000)	(39.500)
Licences de logiciels	(29.941)	(36.811)	(15.247)
Assurances	(6.866)	(126.785)	(28.760)
Impôts indirects	(2.379)	(23.218)	(11.934)
Commissions bancaires	(3.206)	(18.853)	(18.131)
<b>TOTAL AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION</b>	<b>(712.701)</b>	<b>(1.384.790)</b>	<b>(740.365)</b>

La baisse des "Autres frais d'exploitation" est due à la rationalisation des coûts et à une organisation interne plus efficace qui a permis une réduction des coûts de structure malgré la croissance de l'activité opérationnelle.

## 4.5 Autres frais de recherches et développement et opérations industrielles

Le Groupe reclassifie les charges opérationnelles qui ne peuvent pas être considérées comme des coûts de structure, car liées aux activités d'installation ou recherche et développement de nouveaux produits destinés à la vente dans le futur. Par souci de clarté, les charges d'installation encourues en 2017 ont été reclassées sur une base pro-forma depuis "Autres charges d'exploitation" à "Autres frais de R&D et opérations industrielles" pour 115 k€ au 30/06/2017 et 718 k€ au 31/12/2017.



Le tableau ci-dessous détaille les autres frais de recherches et développement et opérations industrielles au premier semestre 2018 comparés avec les périodes précédentes sur une base pro-forma:

<b>AUTRES FRAIS DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT ET OPÉRATIONS INDUSTRIELLES</b> <b>(montants en Euro)</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
Charges de R&D non capitalisées	(25.200)	(115.026)	(47.295)
Frais d'opérations industrielles	(223.593)	(717.574)	(114.776)
<b>TOTAL AUTRES FRAIS DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT ET OPÉRATIONS INDUSTRIELLES</b>	<b>(248.793)</b>	<b>(832.600)</b>	<b>(162.071)</b>

Les frais des opération industrielles au 30 juin 2018 s'élèvent à 224 k€, contre les 115 k€ au 30 juin 2017. La hausse s'explique par une activité du Groupe plus importante, surtout en relation à l'assemblage externe et aux services sous-traités à partenaires qualifiés.

L'impact des charges de R&D non capitalisées est de 25 k€ au premier semestre 2018, contre les 47 k€ au premier semestre 2017. Ce poste comprend les biens et services que, en raison de leur nature, ne remplissaient pas les critères de capitalisation aux sens des IFRS. En effets, la rentabilité économique et financière de ces coûts était limitée : par conséquent, ils ont été comptabilisés en charge aux cours des périodes pertinentes (n'ayant pas d'impact économique ou financier sur les années futures).

Ces coûts ont été identifiés sur une ligne distincte du compte de résultat afin de faciliter la lecture de l'effort du Groupe à investir dans des projets expérimentaux de technologies à l'avant-garde avec ses clients clés.

## 4.6 EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement - non-IFRS) - bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ("EBITDA") au premier semestre 2018 est une mesure non-IFRS qui exclut les dépenses non récurrentes et l'impact comptable des stock-options. L'EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement) au 30 juin 2018 est une perte de 2.770 k€ comparée à une perte de 1.627 k€ au 30 juin 2017.

Le Groupe estime que la conversion du carnet de commande au 2<sup>ème</sup> semestre concernera essentiellement les micro-réseaux et les solutions de Production d'Energie Hors-Réseau.

## 4.7 Amortissements

L'augmentation de 20 k€ sur ce poste (614 k€ à fin 2017 contre 634 k€ au 30 juin 2018) est liée aux amortissements supplémentaires sur les activités de développement réalisées sur l'année 2017.

## 4.8 Pertes de valeur et autres provisions

Au 30 juin 2018 ce poste s'élève à 63 k€, constitué uniquement par des provisions sur contrats déficitaires :

<b>PERTES DE VALEUR ET AUTRES PROVISIONS</b> <b>(en euros)</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
Pertes de valeur des actifs corporels	0	(8.463)	0
Provisions pour pertes à terminaison sur contrats de constuction	(63.166)	(56.711)	26.106
<b>TOTAL PERTES DE VALEUR ET AUTRES PROVISIONS</b>	<b>(63.166)</b>	<b>(65.174)</b>	<b>26.106</b>

Aucune perte de valeur a été reconnue en 2017 par EPS, qui inscrit un goodwill de 1.569 k€ au sein des immobilisations incorporelles pour les acquisitions d'Elvi Energy et MCM effectuées en 2016.

La Direction d'EPS estime que les résultats du premier semestre 2018 couplés avec des prises de commande à date de €16,2 millions et le taux de croissance des trois dernières années sont compatibles avec la réalisation

des objectifs financiers énoncés dans le plan stratégique 2020. De plus, la récente acquisition par Engie d'une participation majoritaire de 51% du capital d'EPS, réalisée au cours du premier trimestre 2018, couplée, à la date du présent rapport, avec la récente augmentation de capital pour €30,3 millions finalisée le 8 août 2018, confirment la valeur d'entreprise de la société et sa volonté de poursuivre sa stratégie dynamique de croissance.

## 4.9 Produits et charges non-récurrents

<b>ÉLÉMENTS NON RECURRENENTS</b> (montants en Euro)	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
Charges non récurrentes de distribution et de développement commerciale	(177.332)	(1.021.707)	(95.026)
Coûts des fusions et acquisitions	(913.759)	0	0
Charges non récurrentes de Consulting, Compta, certif. juridique	(243.047)	(915.124)	(472.662)
Charges non récurrentes de R&D	(3.700)	(99.388)	(16.900)
Charges non récurrentes de transports, communication, évènements	(122.208)	(427.521)	(242.423)
Charges non récurrentes sur litiges	(12.987)	(37.006)	(30.974)
Autres	(33.044)	(75.917)	(14.304)
<b>TOTAL ÉLÉMENTS NON RECURRENENTS</b>	<b>(1.506.077)</b>	<b>(2.576.662)</b>	<b>(872.289)</b>

Au premier semestre 2018, EPS, malgré l'effort consacré aux opérations de fusions et acquisitions qui ont caractérisé la période (notamment l'acquisition par ENGIE), a continué à se concentrer sur l'accroissement du chiffre d'affaires avec la mise à l'échelle des contrats existants (par exemple la première construction d'un système de stockage de 20 MW à échelle industrielle en Espagne, acquis au deuxième semestre 2017) ainsi qu'avec l'acquisition de nouveaux projets. Le carnet de commandes dans les premiers 6 mois de 2018 est monté à €16.2 millions grâce au développement de nouvelles opportunités de business.

Cette rubrique regroupe l'ensemble des produits et charges considérés comme non récurrents et relatifs à des phases de croissance et création des fonctions comptabilité, administration et *business development*. Ces produits et charges opérationnels, en nombre très limité, ne peuvent pas être qualifiés d'exceptionnels ou d'extraordinaires, mais correspondent à des éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant significatif, que le Groupe présente de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ces coûts ne sont pas considérés comme représentatifs d'une activité normale récurrente bien qu'ils aient pu survenir sur les années antérieures et qu'ils pourraient de nouveau survenir dans le futur.

Par rapport à fin juin 2017, ce poste a augmenté de 634 k€, en passant de 872 k€ à 1.506 k€ au premier semestre 2018. Cette augmentation est principalement liée aux charges non-récurrentes de M&A liées à l'acquisition par ENGIE et à l'augmentation de capital pour 914 k€ (voir Notes 4.22 et 4.27 pour plus de détails). Le support des collaborateurs externes pour la mise en place de la plateforme internationale de *business development* a augmenté de 95 k€ au premier semestre 2017 à 177 k€ au 30 juin 2018, suite à la hausse du carnet des commandes €16,2 millions et des prises de commande €20,5 millions. Ces effets sont en partie compensés par une forte réduction des charges non-récurrentes de transports, communication, évènements, consulting, comptabilité et certification juridique.

## 4.10 Plans d'intéressement

Cette ligne correspond aux plans d'intéressement pour les employés et le management. En 2017, ce poste était lié aux paiements fondés sur actions (stock-options et BSA, décrits au par. 4.10 du Rapport Financier Consolidé 2017 du Groupe) comptabilisés en charge en contrepartie des capitaux propres conformément à IFRS 2.

Conformément au nouveau plan d'intéressement adopté le 6 mars 2018, les options de souscription d'actions et les Bons de Souscription d'actions existants ont été remplacés par des *Additional Stock Appreciation Rights* (« additional SARs »).

Suite à ce nouveau plan :

- les options de souscription d'actions et les Bons de Souscription d'actions existants ont été exercés ou levés par leurs bénéficiaires lors de l'offre d'achat simplifiée initiée par ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International), à l'exception de 200.000 options de souscription d'actions acquises octroyées au Directeur Général qui ont été remplacées par des SARs,
- les options de souscription d'actions et les Bons de Souscription d'actions non acquis ont été remplacés par des SARs « transformés », attribués de manière individuelle – ces différents SARs correspondant aux prix d'exercice des différentes options de souscription d'actions ou Bons de Souscription d'actions existants et n'étant pas liés à aucune condition de performance, mais seulement à conditions de présence au sein du Groupe ;
- de plus, des SARs assortis de caractéristiques particulières, y compris des conditions de performance (qui devront être satisfaites dans un délai de trois ans), liées à l'atteinte de niveaux de chiffres d'affaires et d'EBITDA en cohérence avec le Plan Stratégique présenté 2020 et aux taux de rétention des employés de la Société au titre des exercices 2018 à 2020 (les « SARs Additionnels »), ont été attribués au Directeur Général et à d'autres dirigeants.

Les SARs et les SARs Additionnels ont un prix plancher de 9,50 euros et de nouvelles périodes d'acquisition. Les SARs ne sont soumis à aucune condition de performance et sont uniquement soumis à une condition de présence. Conformément au nouveau Plan d'Intéressement, adopté le 6 mars 2018, les options de souscription d'actions ou les Bons de Souscription d'actions qui n'ont pas été exercés ou levés par le Président-Directeur Général, le Président du Conseil d'Administration et les membres du Conseil d'Administration ont été remplacés par des SARs (voir paragraphe 15.5 « Attribution des *Stock Appreciation Rights* aux mandataires sociaux en 2018 » du Document de Référence 2017).

Compte tenu des caractéristiques des SARs accordés et d'un règlement des avantages qui sera fait en trésorerie et non plus en instruments de capitaux propres, ce plan a été qualifié de « Plan réglé en trésorerie » conformément à IFRS 2. Cette norme ne traite pas spécifiquement du cas des transformations de plans equity-settled en plans cash-settled, comme dans la situation d'EPS ; toutefois, le Board a estimé que cette transaction pouvait être traitée par analogie avec l'exemple IG9 qui explicite notamment :

- le prélèvement sur les capitaux propres pour constituer (tout ou partie) de la dette d'origine ;
- la reconnaissance d'une charge minimum si les conditions du nouveau plan sont défavorables et conduiraient à reconnaître une charge inférieure à celle qui aurait constatée en application de l'ancien plan ;
- l'obligation de constater une dette "cash-settled" en juste valeur à la date de modification dont toutes les variations ultérieures (positives ou négatives) impactent le résultat.

Une fois la transformation effectuée du plan equity en plan cash-settled, le nouveau plan sera traité selon les principes applicables au cash-settled. Seule exception à ce principe, car reprise dans l'exemple IG9, le cas où le nouveau plan serait défavorable (en comparant valeur des titres et conditions d'acquisition à la date de modification aux mêmes données à la date de mise en place du plan equity-settled d'origine). Dans ce cas, on constate bien une charge supplémentaire avec une contrepartie en capitaux propres pour maintenir à minima la charge "service rendu" à hauteur de l'ancienne charge. Pour EPS, à l'inverse, les cours sont plus élevés qu'à la date d'attribution d'origine des plans.

Donc, conformément aux exigences relatives aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et réglées en trésorerie (paragraphe 30-33 d'IFRS 2), EPS a comptabilisé le passif à régler en trésorerie à la date de modification, en fonction de la juste valeur des actions à cette date et des services rendus à cette date. De plus, EPS réévaluera la juste valeur de ce passif à chaque clôture jusqu'à la date de règlement, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée en résultat.

Au 30 juin 2018, la juste valeur de cette dette (avant paiement des SARs exercés) s'élève à 1.852 k€ ; ce montant a été reconnu au bilan suite aux écritures suivantes :

- 787 k€ ont été prélevés sur les capitaux propres. Il s'agit du montant de la charge IFRS 2 constatée au titre de l'ancien plan « réglé en instruments de capitaux propres », requalifié en plan « réglé en trésorerie » suite à la décision du 6 mars. La charge préalablement comptabilisée en résultat n'est pas remise en cause ; la modification de la nature du plan, entraîne le reclassement de capitaux propres à dettes des montant déjà reconnus (conformément à IFRS 2 IG9) ;
- 571 k€ ont été reconnu en résultat et correspondent principalement aux SARs exercés au cours de la période. De plus, il faut considérer aussi la réduction des périodes d'acquisition, ce qui entraîne une accélération dans la reconnaissance de la charge. En effet, par analogie au traitement applicable aux modifications apportées sur des plans « réglés en instruments de capitaux propres », dès lors que les modifications des conditions de services sont favorables aux bénéficiaires, l'impact de ces modifications doit être comptabilisé à partir de la date de modification ;
- 494 k€ ont été reconnu en résultat et correspondent aux SARs supplémentaires octroyés au PDG et d'autres membres du Conseil d'Administration ;
- 6 k€ ont été reconnu en résultat et correspondent à la juste valeur des plans annulés.

Sur les années suivantes, cette dette sera réévaluée pour :

- Tenir compte des années supplémentaires de services rendues ;
- Tenir compte de l'évolution de la juste valeur des SARs.

Le tableau suivant présente une synthèse des SARs au cours de la période :

Informations détaillées sur les plans d'intéressement	SARs transformés			
	SARs additionnelles	Reconnaissance de la juste valeur des SARs	Juste valeur actualisée des ESOP plans	ESOP annulées
Charge P&L (k€)	494	571	96	6
Dette (k€)	(494)	(1.358)		
Capitaux propres (k€)		(686)	(96)	(6)
N. SARs / ESOP	496.576	599.592		25.790
dont exercé (n.)		59.240		
(valeur en k€)		493		

### Description des instruments dilutifs et risque de dilution

Au 30 juin 2018, aucun risque de dilution en relations aux options ou bons de souscription n'a été relevé. Les mandataires sociaux, les membres de la direction et les salariés de la Société ne détiennent aucune participation dans le capital de la Société et il n'existe aucun titre en circulation donnant droit à leurs détenteurs d'accéder au capital de la Société.

L'allocation des SARs au Président-Directeur Général, le Président du Conseil d'Administration et les membres du Conseil d'Administration remplaçant les options non levées est décrite au paragraphe 15.5 du Document de Référence 2017.

En application du nouveau plan d'intéressement :

- Toutes les stock-options et bons de souscription d'actions existants ont été exercés par leur bénéficiaires, sauf 200.000 stock-options octroyées au PDG, qui ont été remplacés par des SARs ;
- les stock-options et BSA non levés ont été remplacés par des SARs alloués individuellement, correspondantes au prix d'exercice des différentes stock-options ou BSA pour les actions existantes ;
- en plus, le PDG et d'autres membres du management du Groupe ont reçus des SARs additionnelles.

Suite à l'accord de remboursement par anticipation du financement, la BEI a exprimé son intention d'apporter les 660.513 bons de souscription d'actions liés à la première tranche, qui a donc été étendue par ENGIE à ces instruments au prix de 9,30 euros par Warrants (soit, après déduction du prix d'exercice de 0,20 euros, un prix équivalent au prix offert de 9,50 euros par action EPS). Le traitement de l'opération avec la BEI est décrit en détail dans la note 4.27.

## 4.11 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel au 30 juin 2018 représente une perte de 6.141 k€, contre une perte de 3.335 k€ au premier semestre 2017.

## 4.12 Résultat financier net

Cette ligne comprend les intérêts et frais bancaires ainsi que les écarts de change sur les transactions en devises.

<b>RÉSULTAT FINANCIER NET</b> <b>(montants en Euro)</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
Produits financiers	0	4.465.859	16
Charges financières - bons de souscription d'action BEI	0	(4.465.623)	0
Charges financières - financement BEI	(601.059)	0	0
Intérêts financiers	(181.633)	(746.888)	(152.506)
Écarts de change nets	(15.305)	(886)	4.682
<b>TOTAL RÉSULTAT FINANCIER NET</b>	<b>(797.998)</b>	<b>(747.538)</b>	<b>(147.809)</b>

Dans le cadre du financement avec BEI, le Groupe a comptabilisé (cf par. 4.27) des charges financières correspondantes aux intérêts courus et autres charges à hauteur de 601 k€.

Les intérêts financiers liés aux autres lignes de crédit en vigueur s'élèvent à 182 k€, en légère hausse par rapport au premier semestre 2017.

## 4.13 Impôts

Aucun actif d'impôt différé n'a été constaté au premier semestre 2018. Au 31 décembre 2017, ce poste s'élevait à 818 k€ et comprenait les impôts sur le résultat ainsi que l'actif d'impôt enregistré en raison du décret 27.05.15.

Le Management d'EPS estime que les résultats prévisionnels projetés devraient permettre de recouvrer tout ou partie de l'actif d'impôt différé. Un actif d'impôt différé pourrait être reconnu dans les années futures quand le Groupe sera en mesure de démontrer sa capacité à générer des revenus taxables.

## 4.14 Résultat net

Au 30 juin 2018, le résultat net du Groupe affiche une perte de 3.108 k€ (contre une perte de 3.435 k€ au 30 juin 2017).

Au 30 juin 2018, le résultat net par action représente une perte de 0,35 €. Le résultat est impacté positivement par le produit généré par la suppression de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) pour un montant de 3.086 k€ (cf Note 4.27).

<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION</b> <b>(montants en Euro)</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
Perte nette (part du groupe) imputable aux détenteurs d'actions ordinaires de la société mère	(3.108.282)	(9.009.510)	(3.434.721)
Nombre moyen pondéré et d'actions ordinaires en circulation	8.816.135	8.155.295	7.941.955
<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION</b>	<b>(0,35)</b>	<b>(1,10)</b>	<b>(0,43)</b>

## 4.15 Immobilisations corporelles

La diminution des immobilisations corporelles (753 k€ à fin 2017 contre 733 k€ à fin juin 2018) provient des investissements de la période au net des amortissements.

Le tableau suivant décrit les immobilisations corporelles par entité juridique :

<b>Immobilisations corporelles (en Euro)</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
EPS	0	0	0
EPS Manufacturing	0	0	2
EPS EM	734.308	755.102	795.607
MCM	0	0	0
Purchase Price Allocation (PPA)	(1.690)	(1.690)	(1.690)
<b>TOTAL Immobilisations corporelles</b>	<b>732.618</b>	<b>753.412</b>	<b>793.919</b>

L'évolution des immobilisations corporelles entre le 31 décembre 2017 et le 30 juin 2018 par catégorie est présentée dans le tableau suivant :

<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (montants en Euro)</b>	<b>INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL</b>	<b>AUTRES IMMO CORPORELLES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Valeur brute</b>			
Au 31 décembre 2017	1.168.124	392.263	1.560.387
Acquisitions	81.199	0	81.199
Cessions	0	0	0
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>1.249.323</b>	<b>392.263</b>	<b>1.641.586</b>
<b>Amortissements</b>			
Au 31 décembre 2017	(562.800)	(244.175)	(806.975)
Amortissements	(101.993)	0	(101.993)
Cessions	0	0	0
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>(664.793)</b>	<b>(244.175)</b>	<b>(908.968)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>			
Au 31 décembre 2017	605.324	148.088	753.412
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>584.530</b>	<b>148.088</b>	<b>732.618</b>

## 4.16 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles au 30 juin 2018 s'élèvent à 6.724 k€, en hausse de 459 k€ par rapport au 31 décembre 2017 (6.265 k€).

Le tableau suivant décrit les immobilisations incorporelles par entité juridique :

<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (montants en Euro)</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
EPS	294.638	113.458	32.188
EPS Manufacturing	181.838	193.932	219.622
EPS EM	4.511.738	4.058.813	2.402.100
MCM	0	0	0
Purchase Price Allocation (PPA)	1.735.635	1.898.343	2.061.048
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles</b>	<b>6.723.850</b>	<b>6.264.545</b>	<b>4.714.958</b>

L'évolution des immobilisations incorporelles entre le 31 décembre 2017 et le 30 juin 2018 par catégorie est présentée dans le tableau suivant :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (montants en Euro)	GOODWILL	COÛTS DE DÉVELOPPEMENT	BREVETS ET LICENCES AVEC DURÉE D'UTILITÉ DÉFINIE	TOTAL
<b>Valeur brute</b>				
Au 31 décembre 2017	1.568.783	9.188.729	826.409	11.583.921
Acquisition	0	966.374	25.860	992.234
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>1.568.783</b>	<b>10.155.103</b>	<b>852.269</b>	<b>12.576.155</b>
<b>Amortissements</b>				
Au 31 décembre 2017	0	(4.762.300)	(557.076)	(5.319.376)
Dotations	0	(482.006)	(50.924)	(532.930)
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>0</b>	<b>(5.244.306)</b>	<b>(608.000)</b>	<b>(5.852.306)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>				
Au 31 décembre 2017	1.568.783	4.426.430	269.333	6.264.545
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>1.568.783</b>	<b>4.910.797</b>	<b>244.269</b>	<b>6.723.850</b>

L'augmentation de 459 k€ des immobilisations incorporelles (6.265 k€ à fin 2017 contre 6.742 k€ à fin juin 2018) provient :

- des investissements effectués par EPS Elvi sur le développement de projets, pour un montant de 966 k€ ;
- des nouveaux brevets et licences acquis pour 26 k€ ;
- net des amortissements pour 532 k€.

## 4.17 Autres actifs financiers non courants

Le montant de 74 k€, stable par rapport au solde du 31 décembre 2018, comprend :

- 45 k€ de dépôts correspondants à des garanties accordées dans le cadre du contrat de location de l'usine de Rivoli (Turin, Italie) ;
- 29 k€ de dépôts sur les contrats gaz et électricité des usines.

## 4.18 Créances commerciales

CRÉANCES COMMERCIALES (montants en Euro)	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Créances commerciales facturés aux clients	2.076.963	5.131.410	4.755.185
Factures à émettre	174.055	2.879.456	1.019.268
Provisions sur créances douteuses	(79.947)	(79.947)	(79.947)
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE CRÉANCES COMMERCIALES</b>	<b>2.171.071</b>	<b>7.930.919</b>	<b>5.694.505</b>

Les créances commerciales ont diminué de 5.759 k€ du 31 décembre 2017 au 30 juin 2018. L'impact principal est dû à la première adoption d'IFRS 15 à hauteur de 2.379 k€ liés aux contrats de construction qui ne remplissent pas les critères d'IFRS pour la reconnaissance du revenu à l'avancement. Sur une base comparable, il faut considérer aussi un impact de 3.357 k€ en relation au chiffre d'affaires non comptabilisé au premier semestre 2018 mais qui aurait été relevé aux sens d'IAS 11.

Toutes les créances présentant un risque de non-recouvrement ont été provisionnées sur la période.

## 4.19 Stocks

Au 30 juin 2018, la valeur des stocks s'élève à 8.942 k€ (alors qu'elle était de 997 k€ à fin 2017). Cette hausse importante est due à la première adoption d'IFRS 15, qui impacte les travaux en cours pour 7.706 k€ liés aux charges constatées sur les contrats de construction qui ne remplissent pas les critères d'IFRS pour la

reconnaissance du chiffre d'affaires au cours de la période courante. Sans considérer l'impact de la première adoption d'IFRS 15, la variation serait de 239 k€.

<b>STOCKS</b> <b>(montants en Euro)</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
<b>Matières premières</b>			
Valeur brute	1.086.738	797.654	929.043
Provision pour obsolescence	(11.732)	(11.732)	0
<b>Valeur nette comptable des matières premières</b>	<b>1.075.007</b>	<b>785.922</b>	<b>929.043</b>
<b>Travaux en cours</b>			
Travaux en cours sur contrats de construction dont le revenu n'a pas été reconnu sur la période courante	7.705.586	0	0
Valeur brute	44.343	79.705	129.434
Provision pour obsolescence	0	0	0
<b>Valeur nette comptable des travaux en cours</b>	<b>7.749.930</b>	<b>79.705</b>	<b>129.434</b>
<b>Produits finis</b>			
Valeur brute	117.126	131.725	147.424
Provision pour obsolescence	0	0	0
<b>Valeur nette comptable des produits finis</b>	<b>117.126</b>	<b>131.725</b>	<b>147.424</b>
<b>Total des stocks</b>			
Valeur brute	8.953.794	1.009.084	1.205.901
Provision pour obsolescence	(11.732)	(11.732)	0
<b>Valeur nette comptable totale des stocks</b>	<b>8.942.062</b>	<b>997.352</b>	<b>1.205.901</b>

## 4.20 Autres actifs courants

Le tableau ci-dessous indique le détail des autres actifs courants au 30 juin 2018, 31 décembre 2017 et 30 juin 2017 :

<b>AUTRES ACTIFS COURANTS</b> <b>(montants en Euro)</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
Charges constatées d'avance	520.564	477.256	296.347
Créances de TVA	474.208	1.723.841	885.541
Autres actifs d'impôts	67.927	1.390	0
Contributions sociales à recevoir	48.359	66.292	60.960
Actifs d'impôts différés	28.136	28.136	0
Avances aux fournisseurs	5.969	94.194	208.090
Actifs d'impôts "Industria 4.0"	5.562	719.765	0
Autres créances	3.970	0	0
Avance de paiement pour l'acquisition d'Elvi Energy	0	73.520	73.520
<b>TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS</b>	<b>1.154.696</b>	<b>3.184.393</b>	<b>1.524.459</b>

La diminution pour 2.029 k€ du poste entre le 31 décembre 2017 et le 30 juin 2018 s'explique par une réduction des créances de TVA (-1.250 k€), actif d'impôt « Industria 4.0 » (-714 k€) et avances aux fournisseurs (-88 k€) partiellement compensée par une augmentation d'autres actifs d'impôts (+67 k€) et des charges constatées d'avance (+43 k€).

Les créances de TVA et « Industria 4.0 » existants à la clôture de l'exercice 2017, soit respectivement 1.724 k€ et 720 k€, ont fait l'objet d'un rapport formel aux autorités fiscales italiennes dans une déclaration sous serment émanant d'un conseiller indépendant, et ont été partiellement utilisée comme crédit d'impôt pour compenser des taxes dues mensuellement au cours du premier semestre 2018.

## 4.21 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités en banque et la caisse concernent le montant détenu en banque en euros et dans d'autres devises ainsi que les dépôts auprès d'institutions de crédit. Les liquidités en espèces sont essentiellement détenues en euros.



Le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élève à 3.900 k€, alors qu'il était de 4.238 k€ à fin décembre 2017. Cette réduction s'explique principalement par les utilisations de trésorerie dans le cadre des activités d'exploitation (cf Tableau de flux de trésorerie). Une partie de liquidité (2.731 k€) est utilisée comme nantissement en espèces à garantie des financements en cours. Le Groupe considère ce nantissement comme liquide dans la mesure où la libération de la garantie est sous son contrôle.

## 4.22 Capitaux propres

<b>CAPITAUX PROPRES</b> (montants en Euro)	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
Capital émis	1.915.029	1.687.926	1.605.943
Primes d'émission	20.550.877	19.451.395	18.082.718
Autres réserves	(159.295)	(173.645)	(252.783)
Réserve pour plan de stock-options et de BSA	5.913.124	6.604.909	6.513.582
Report à nouveau	(30.297.493)	(20.198.389)	(20.156.287)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice avant réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)	(6.885.416)	(5.923.291)	(3.434.722)
<b>Total des capitaux propres avant variation de la dette vs Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)</b>	<b>(8.963.172)</b>	<b>1.448.905</b>	<b>2.358.451</b>
Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) - Impact sur résultat Net	3.777.134	(3.086.219)	0
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(5.186.038)</b>	<b>(1.637.314)</b>	<b>2.358.451</b>

Les capitaux propres à fin juin 2018 sont négatifs pour 5.186 k€, comparés au montant négatif de 1.637 k€ au 31 décembre 2017. La diminution est, pour l'essentiel, due à la perte constatée au premier semestre 2018 au net de l'augmentation réalisée suite à l'exercice des stock-options et BSA au cours de la période.

Comme détaillé dans la note 4.10, au cours du premier semestre 2018 toutes les stock-options acquises (sauf 200.000 stock-options acquises octroyées au PDG, remplacées par des SARs), ont été exercées. Les stock-options acquises et le BSA non exercés ont été abandonnés par leur bénéficiaires. L'augmentation de capital consécutive à l'exercice des stock-options et BSA est égal à 95 k€ en capital social émis et 1.099 k€ en prime d'émission, pour un total de 1.194 k€.

Le 14 juin 2018 ENGIE a finalisé l'acquisition des 660.513 BSA octroyés par EPS à BEI dans le cadre du financement. Les BSA ont été exercés à la même date à la valeur nominale de 0,2€, correspondant à une augmentation de capital d'EPS SA de 132 k€. Par conséquent, la participation d'ENGIE au capital d'EPS s'élève à 59,89%.

Le nombre total d'actions à fin juin 2018 est de 9.575.145, comme affiché dans le tableau suivant :

<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Au début de la période	8.439.629	7.881.807
Augmentation du capital réservé aux dirigeants d'EPS et d'Elvi Eletrotecnica Vitali S.p.A.	0	196.932
Bons de souscription d'actions BEI	660.513	0
Exercice d'options et de bons de souscription	475.003	360.890
<b>Fin de la période</b>	<b>9.575.145</b>	<b>8.439.629</b>

Il faut remarquer que, après le 30 juin 2018, afin de choisir la meilleure solution de financement pour protéger les intérêts d'EPS et de tous ses actionnaires, EPS a effectué une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« DPS »), pour un montant de €30,3 millions. ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International) s'est irrévocablement engagée à souscrire à titre irréductible à l'Augmentation de Capital à hauteur de 1.911.552 actions nouvelles et à passer un ordre à titre réductible à hauteur de 1.280.163 actions nouvelles, de telle sorte que la souscription de l'émission soit assurée à hauteur de 100%. Le 6 août 2018 EPS a annoncé le succès de son augmentation de capital. Le montant brut de l'émission s'élève à 30.321.292,50 € et se traduit par la création de 3.191.715 actions nouvelles.

Le capital d'EPS à l'issue de l'Augmentation de Capital s'élèvera à 2.553.372 euros, divisé en 12.766.860 actions de 0,20 euro de valeur nominale chacune. ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International) détiendra 60,5% du capital et des droits de vote d'EPS (voir par. 1.5 et 4.27 pour plus de détails).

## 4.23 Avantage du personnel et plan d'intéressement

La réserve italienne pour indemnités de départ (*TFR*) s'élève à 746 k€ au 30 juin 2018 ; elle était de 689 k€ au 31 décembre 2017. Le solde de 1.330 k€ se réfère à la portion non-récurrente de la dette liée aux SAR. Pour une description détaillée de ce poste, voir par. 4.10.

## 4.24 Impôts différés passifs non courants

Les impôts différés passifs non courants de 62 k€ au premier semestre 2018 (107 k€ à fin 2017) incluent les impôts différés passifs sur les actifs reconnus dans le cadre de l'acquisition d'EPS Elvi.

## 4.25 Dettes fournisseurs

La ligne dettes aux fournisseurs concerne les factures pour biens, services et utilities reçus des fournisseurs au cours de l'année ; à fin juin 2018, le poste s'élève à 3.953 k€, comparé à 3.073 k€ au 31 décembre 2017. La hausse est liée principalement à une activité opérationnelle plus importante :

<b>DETTES FOURNISSEURS</b> <b>(montants en Euro)</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
Dettes fournisseurs	2.483.651	2.136.695	3.000.977
Factures non reçues	1.469.050	936.385	703.341
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS</b>	<b>3.952.702</b>	<b>3.073.080</b>	<b>3.704.318</b>

## 4.26 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 5.659 k€ au 30 juin 2018, en forte hausse par rapport au montant au 31 décembre 2017, soit 1.547 k€.

<b>AUTRES PASSIFS</b> <b>(montants en Euro)</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>30/06/2017</b>
Avances clients	3.166.215	3.816	95.337
Avances sur subventions gouvernementales	935.367	129.137	138.897
Salaires et traitements du personnel	594.307	534.886	480.794
Retenue à la source et cotisations sociales	442.672	463.144	328.070
SARs exercés	292.126	0	0
Produits constatés d'avance	70.757	267.825	0
Provision pour contrats déficitaires	97.303	97.961	130.028
Rémunérations des administrateurs	60.000	50.000	61.022
<b>TOTAL AUTRES PASSIFS</b>	<b>5.658.747</b>	<b>1.546.769</b>	<b>1.234.148</b>

Les avances clients s'élevant à 3.166 k€ sont liés au chiffre d'affaires des contrats de construction, facturé par EPS et encaissé, qui ne remplissent pas les critères d'IFRS 15.

Les avances sur subventions gouvernementales passent de 129 k€ au 31 décembre 2017 à 935 k€ au 30 juin 2018. Ces montants sont liés aux avances reçus par des institutions publiques pour projets spécifiques réalisés au cours de l'activité opérationnelle courante du Groupe. Les subventions publiques sont comptabilisées en produits lorsque le Groupe répond aux conditions d'octroiement de la subvention de manière raisonnablement certaine.

Les salaires et traitements des employés s'élèvent à 594 k€ au 30 juin 2018 contre 535 k€ au 31 décembre 2017. Ce montant comprend la provision pour congés payés.

Le poste « SARs exercés », s'élevant à 292 k€, se réfère à la quote-part de SARs déjà exercés par les bénéficiaires et payés par EPS dans le deuxième semestre 2018. Pour plus de détail sur les SARs, voir la Note 4.0.

Le poste « Retenue à la source et cotisations sociales » comprend notamment les provisions pour charges sociales à payer en juillet 2018 liées aux engagements de retraite qui augmentent mécaniquement suite à l'augmentation des effectifs.

## 4.27 Emprunts et autres dettes financières

Au 30 juin 2018, les dettes financières s'élèvent à 17.136 k€, en baisse de 578 k€ par rapport à fin 2017. La décomposition entre part courante et non courante est détaillée dans le tableau suivant :

Dettes financières bancaires au 30/06/2018 (montants en euros)	Taux d'intérêt	Passif courant	Passif non courant	Total
Ligne de crédit MLT – Unicredit à EPS EMI	Variable (euribor 3m + spread 3,5%)	746.321	-	746.321
Ligne de crédit MLT – Banca Sella à EPS EMI	Fixe (3,20%)	216.796	571.516	788.312
Financement du fonds de roulement CT - Unicredit à EPS EMI	Fixe (3,50%)	382.600	-	382.600
Financement du fonds de roulement CT - Intesa Sanpaolo à EPS EMI	Variable (euribor 3m + spread 3,75%)	2.771.474	-	2.771.474
Financement du fonds de roulement CT - Intesa Sanpaolo à EPS Manufacturing	Variable (euribor 3m + spread 3,75%)	-	-	-
Ligne de crédit MLT – Mediocredito Centrale à EPS Manufacturing	Variable (euribor 3m + spread 3,75%)	769.550	1.741.663	2.511.213
Financement de projets R&D MLT - Banque Européenne d'Investissement à EPS EMI - Première tranche	Taux d'intérêt égal à zéro sur la première tranche (rémunération via l'émission de BSA et un contrat d'option d'achat et de vente - voir note 4.27)	9.935.721	-	9.935.721
<b>Total</b>		<b>14.822.462</b>	<b>2.313.180</b>	<b>17.135.642</b>

La variation de chaque élément entre le 31 décembre 2017 et le 30 juin 2018 est détaillée comme suit :

Dettes financières bancaires au 30/06/2018 (montants en euros)	Court terme 2017	Long terme 2017	Cash in	Cash out	Ajustement juste valeur	Reclass de Longue à court terme	Court terme	Long terme	TOTAL
Ligne de crédit MLT – Unicredit à EPS EMI	997.352	249.834	0	(519.688)	18.822	249.834	746.321	0	746.321
Ligne de crédit MLT – Banca Sella à EPS EMI	213.369	679.937	0	(119.746)	14.754	108.420	216.796	571.517	788.313
Financement du fonds de roulement CT - Unicredit à EPS EMI	404.814	-	0	(22.214)	0	0	382.600	0	382.600
Financement du fonds de roulement CT - Intesa Sanpaolo à EPS EMI	768.543	-	2.002.931	0	0	0	2.771.474	0	2.771.474
Financement du fonds de roulement CT - Intesa Sanpaolo à EPS Manufacturing	0	-	0	0	0	0	0	0	0
Ligne de crédit MLT – Mediocredito Centrale à EPS Manufacturing	767.672	2.126.259	0	(438.046)	55.329	384.596	769.550	1.741.663	2.511.213
Financement de projets R&D MLT - Banque Européenne d'Investissement à EPS EMI - Première tranche	0	5.881.449	0	0	4.054.272	5.881.449	9.935.721	0	9.935.721
Financement de projets R&D MLT - Banque Européenne d'Investissement à EPS EMI - Bons de souscriptions	0	4.465.623	0	0	(4.465.623)	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>3.151.750</b>	<b>13.403.102</b>	<b>2.002.931</b>	<b>(1.099.694)</b>	<b>(322.447)</b>	<b>6.624.299</b>	<b>14.822.462</b>	<b>2.313.180</b>	<b>17.135.642</b>

En juin 2017 EPS a obtenu un financement de €30 millions par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), garanti par le FEIS, finalisé au soutien de la croissance d'EPS. Le financement était composé de trois tranches de €10 millions, de la durée de 5 ans chacune. La Première Tranche a été octroyée le 29 juin 2017 et ne portait pas d'intérêts, alors que la deuxième et la troisième auraient un taux d'intérêts respectivement de 7% et 5%.

A la suite de l'acquisition par ENGIE, la BEI a considéré que son rôle de soutien à l'innovation et aux secteurs porteurs de croissance, dans le cadre du FEIS avait été rempli. Elle a donc fait part à EPS de sa volonté de mettre en œuvre la clause de changement de contrôle et par conséquent de demander le remboursement

anticipé de la première tranche de €10 millions déboursée en juin 2017. Cette première tranche ne portait pas intérêt mais était assortie de 660.513 bons de souscription d'actions émis en faveur de la BEI (Warrants), chacun donnant le droit de souscrire à une action d'EPS à compter du 1er juillet 2017. La BEI a apporté ses Warrants à l'offre publique d'achat et ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International) a exercé les BSA le 15 juin 2018.

### Comptabilisation

Au 30 juin 2018, la transaction a été comptabilisée comme suit :

- La dette financière initialement inscrite au sens d'IFRS 2 en relation avec l'option put sur les bons de souscription d'actions accordés à BEI a été :
  - d'abord réévaluée à la juste valeur à la date de l'accord entre BEI et EPS pour le remboursement par anticipation (9 mai 2018). Cette réévaluation de 208 k€ a été comptabilisée via le résultat net ;
  - ensuite, la dette IFRS 2, ainsi réévaluée à 7.760 k€, a été annulée car les bons de souscription d'actions sous-jacents ont été rachetés et exercés par Engie. La contrepartie est un gain au P&L de 7.760 k€ ;
- La dette bancaire liée à la première tranche octroyée par BEI, initialement comptabilisée à la juste valeur (5.534 k€, calculé comme la valeur nominale du financement de 10 M€ moins la juste valeur des BSA accordés à BEI) a été :
  - ajustée à la valeur actuelle du montant à rembourser (€10 millions), net des 64 k€ d'intérêts à enregistrer sur le deuxième semestre 2018. Cette réévaluation a été comptabilisée via le résultat net, ce qui a comporté une charge de 3.822 k€ ;
  - reclassée en passifs financiers courants, jusqu'à la date du remboursement, prévu le 6 septembre 2018.

Le contrat de financement prévoyait une période de remboursement de 30 jours, mais la BEI a accordé un délai de 120 jours pour le paiement de la première tranche de €10 Millions (jusqu'au 6 septembre 2018). A la date du présent Rapport, le financement BEI a été remboursé totalement.

Afin de choisir la meilleure solution de financement pour protéger les intérêts d'EPS et de tous ses actionnaires, EPS a effectué une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« DPS »), pour un montant de €30,3 millions. ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International) s'est irrévocablement engagée à souscrire à titre irréductible à l'Augmentation de Capital à hauteur de 1.911.552 actions nouvelles et à passer un ordre à titre réductible à hauteur de 1.280.163 actions nouvelles, de telle sorte que la souscription de l'émission soit assurée à hauteur de 100%. Le 6 août 2018 EPS a annoncé le succès de son augmentation de capital. Le montant brut de l'émission s'élève à 30.321.292,50 € et se traduit par la création de 3.191.715 actions Nouvelles. La demande totale pour l'Augmentation de Capital s'est élevée à environ €48,6 millions, soit un taux de souscription d'environ 160,3% (ou €36,4 millions, soit un taux de souscription d'environ 120,2% en excluant l'engagement réductible d'Engie décrit ci-dessous) :

- 3.104.659 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant environ 97,3 % des actions nouvelles à émettre ;
- La demande à titre réductible a porté sur 2.012.090 actions nouvelles et ne sera en conséquence que partiellement allouée, à hauteur de 87.056 actions nouvelles.

ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International), qui détenait à la date de l'augmentation de capital 59,89% du capital et des droits de vote d'EPS, et s'était irrévocablement engagée à souscrire à titre irréductible à l'Augmentation de Capital à hauteur de 1.911.552 actions nouvelles et à passer un ordre à titre réductible à hauteur de 1.280.163 actions nouvelles, de telle sorte que la souscription de l'émission soit assurée à hauteur de 100%, a souscrit in fine un nombre total de 1.986.796 actions nouvelles.

## Covenants

Dans le cadre du financement par Mediocredito Italiano à EPS Manufacturing, le Groupe s'est engagé sur un covenant financier qui prévoit, pendant la durée du financement, le maintien des capitaux propres consolidés du Groupe égaux ou supérieurs à 6 millions d'euros, avec obligation de remédier à la situation dans un délai de 30 jours à compter de la date de communication à la Banque. Mediocredito Italiano a été informé que les capitaux propres consolidés sont au-dessus du seuil de 6 millions d'euros et, en mars 2018, a renoncé au covenant et suspendu son application jusqu'au 31 décembre 2018. De plus, en aout 2018 EPS a effectué une augmentation de capital à hauteur de €30,3 millions, comme décrit dans le paragraphe précédent.

Pour les autres lignes de crédit, des obligations d'information sont prévues dans les accords respectifs, présentées dans le tableau suivant :

	Covenants financiers / obligations	Informations à fournir
<b>Unicredit</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des principes comptables</li> <li>- Non-distributions des bénéfices d'exercice</li> <li>- Non-vente d'asset (hors gestion opérationnelle)</li> <li>- Négative pledge (à l'exception de: cession de créances commerciales, y compris créances TVA, pour besoins de fonds de roulement dans le cadre d'opérations de mobilisation)</li> <li>- Pari passu- Interdiction de modifier le statut</li> <li>- Changement de contrôle</li> </ul>	<p><b><u>Avant le 30 Mai de chaque année :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport Financier Annuel statuaire et consolidé (yc document d'approbation par l'assemblée, annexes, relation du Collegio Sindacale, certification des CACs)</li> <li>- Compliance Certificate (pour le respect des covenants, signé par le représentant légal)</li> <li>- Copie du registre des actionnaires</li> </ul> <p><b><u>En tous moments :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évènements qui pourrait porter la Société à faire faillite</li> <li>- litiges qui pourrait compromettre la capacité de remboursement de la dette</li> <li>- changements dans les aspects juridiques ou sociétaires (yc les administrateurs, commissaires aux comptes et actionnaires)</li> <li>- demande d'autres financements à moyen/long terme</li> </ul>
<b>Intesa San Paolo</b>	- N/A	- Pas d'obligation spécifique
<b>Mediocredito</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Negative pledge</li> <li>- Pari passu</li> <li>- Equity consolidé égal ou inférieur à six millions sans aucun remède entre trente jours à compter de la date de communication à la Banque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure de faillite pour chaque entité du Groupe</li> <li>- Dissolution, fusion, acquisition ou établissement d'un ou plusieurs fonds destinés à affaires spécifiques</li> <li>- décision ou évènement qui puisse porter au droit de retrait des actionnaires</li> <li>- exercice du droit de retrait par les actionnaires</li> <li>- réduction des capitaux propres</li> <li>- cession ou modification substantielle de l'activité, transfert de la propriété ou</li> </ul>

		<p>du droit d'utilisation de l'activité / une branche d'activité de la Société</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrat qui comporte le passage à un tiers de la dette pour l'emprunt avec Mediocredito</li> <li>- changement de la destination d'utilisation des biens liés au projet</li> <li>- communication dans 10 jours du changements de l'actionariat</li> </ul> <p><b>Avant le 30 septembre 2017:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport technique (selon le format joint au contrat) sur la finalisation d projet</li> </ul> <p><b>Avant le 31 juillet de chaque année:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclaration du représentant légal accompagnée par un copie (i) du rapport financier statutaire complet d'annexes et (ii) du rapport financier consolidé complet d'annexes, rédigés en forme non résumée</li> </ul>
<b>Banca Sella</b>	- N/A	<ul style="list-style-type: none"> <li>- modification substantielle de l'objet social</li> <li>- changement significatif de l'actionariat</li> </ul>

## 4.28 Endettement financier net

La réduction de l'endettement financier net pour 915 k€ au cours des trois derniers périodes reflète les investissements du Groupe pour mettre en place l'empreinte industrielle actuelle, l'industrialisation des produits et la réalisation de résultats, ainsi que le support du système bancaire, notamment de Banca San Paolo (banque originelle du Groupe).

La Trésorerie au 30 juin 2018, représentée par des actifs liquides, s'élevait à €3,9 millions, contre €4,2 millions à fin 2017.

<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b> (montants en Euro)	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.900.009	4.237.540	11.393.329
<i>Avoirs en banque et en caisse</i>	<i>3.900.009</i>	<i>4.237.540</i>	<i>11.393.329</i>
Dette financière nette	(17.135.642)	(16.557.841)	(17.391.819)
<i>Dettes financières courantes</i>	<i>(14.822.462)</i>	<i>(3.154.739)</i>	<i>(3.155.341)</i>
<i>Dettes financières non courantes</i>	<i>(2.313.180)</i>	<i>(13.403.102)</i>	<i>(14.236.477)</i>
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(13.235.633)</b>	<b>(12.320.301)</b>	<b>(5.998.490)</b>
Autres passifs financiers - réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)	(0)	(3.086.219)	0
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET - après réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2)</b>	<b>(13.235.633)</b>	<b>(15.406.520)</b>	<b>(5.998.490)</b>

L'endettement financier net à fin juin 2018 s'élève à €13,2 millions. Cependant, le Groupe a également utilisé une position financière nette retraitée en considération de €0,4 millions au titre des créances TVA à recevoir, de l'encours en fonds de roulement commercial (y compris les travaux en cours pour contrats de construction dont

le revenu n'est pas constaté sur la période courante) à hauteur de €2,8 millions et de l'augmentation de capital finalisée en août 2018 pour €30,3 millions (cf. par. 4.27), nette du paiement par anticipation de la dette BEI. Pourtant l'indicateur retraité s'élève à € 10,3 millions :

<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET AJUSTÉ</b> (montants en Euro)	30/06/2018 (*)	31/12/2017	30/06/2017
ENDETTEMENT FINANCIER NET	(13.235.633)	(12.320.301)	(5.998.490)
Créances de TVA	474.208	1.723.841	885.541
Augmentation de capital finalisée en août 2018	30.321.293	0	0
Paiement par anticipation du financement BEI (septembre 2018)	(10.000.000)	0	0
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation (yc impact IFRS 15 sur Stocks et Avances clients)	2.757.740	4.857.839	1.990.187
<b>Total</b>	<b>10.317.609</b>	<b>(5.738.621)</b>	<b>(3.122.762)</b>

(\*) Pro-forma

## 4.29 Informations relatives aux parties liées

En vertu de la norme IAS 24, les parties liées du Groupe sont des personnes morales et physiques qui peuvent exercer un contrôle, un contrôle commun ou une influence significative sur le Groupe et ses filiales.

Le Groupe réalise de transactions avec des parties liées aux conditions normales du marché.

Les principales opérations avec les parties liées sont :

- **Accord avec 360 Capital Partners** (actionnaire jusqu'au 7 mars 2018) : le 1er janvier 2017, la Société a conclu un contrat de sous-location avec 360 Capital Partners pour des locaux situés 13, avenue de l'Opéra à Paris (1er Arrondissement), moyennant un loyer mensuel de mille (1.000) euros hors taxes et pour une durée d'un an renouvelable pour la même période. Le montant annuel du loyer pour 2017 était 12 k€. Cette convention a pris fin le 28 mai 2018, avec un préavis de résiliation envoyé par la Société à 360 Capital Partners. Le 28 mai 2018, l'accord a été renouvelé sous les mêmes termes et conditions, pour une durée de 7 mois, expirant le 31 décembre 2018.
- **Accord avec Elvi Fin S.p.A.** (actionnaire unique de Elvi Elettrotecnica Vitali, actionnaire du groupe jusqu'au 7 mars 2018) : EPS Elvi a conclu un contrat de sous-location avec Elvi Fin S.p.A. pour les locaux de « Production et Systèmes R&D » à Delebio, Sondrio (Italie) pour une durée de 6 ans à partir du 1er janvier 2016, en prévoyant une reconduction tacite pour une autre durée de 6 ans. Au premier semestre 2018, le montant lié à cet accord est de 22,5 k€.
- **Accord avec Elvi Elettrotecnica Vitali** (actionnaire du Groupe jusqu'au 7 mars 2018) : l'accord en vigueur prévoit la possibilité pour le Groupe de recourir à une force de travail très qualifiée, sur des compétences et sur du matériel en externalisant les services suivants : bureau technique, entrepôt, atelier, gestion de projet et logistique, services des achats externes (approvisionnement). Au premier semestre 2018, le montant des coûts relatifs à l'accord s'élevait à 206 k€.
- **Accords avec la société Prima Electro S.p.A.** (actionnaire du Groupe jusqu'au 7 mars 2018) : Prima Electro S.p.A. est l'un des principaux actionnaires du Groupe et le fournisseur privilégié des composants électroniques pour la production d'électricité et les systèmes de commande, développés spécialement pour les produits du Groupe. EPS Manufacturing a conclu différents accords avec Prima Electro S.p.A., relatifs à l'approvisionnement, à la recherche et au développement ainsi qu'un contrat de location pour usage commerciale. Le montant relatif à cet accord à fin juin 2018 est de 44 k€.
- **Accord avec Cautha S.r.l.** (société pour laquelle Giuseppe Artizzu, Directeur Exécutif du Groupe jusqu'au 7 Mars 2018, est administrateur) : Le 10 juillet 2015, EPS Manufacturing a conclu avec Cautha S.r.l un contrat de sous-location d'une durée d'un an, renouvelable pour un an supplémentaire et expirant en juillet 2018, concernant des bureaux pour les besoins de son siège social à Piazza del Tricolore 4, Milan, Italie. Le loyer annuel (hors taxe) est de 14 k€.

- **Accord avec ENGIE Lab Singapore** (société appartenant au groupe ENGIE, actionnaire majoritaire de la Société) : Le 21 septembre 2017, EPS Elvi a conclu avec ENGIE Lab Singapore concernant la fourniture d'un système P2P à hydrogène (ses articles, matériaux, équipements, conception et dessins, données et autres matériaux) sur l'île de Semakau (Singapour). La livraison de l'équipement devrait débuter début juillet 2018. La valeur de l'accord s'élève à 663 k€.

### Rémunération des Administrateurs

Les indemnités du Conseil d'Administration et des directeurs, s'élevant à 1.066 k€, incluent tous les membres du Conseil d'Administration d'EPS, les membres du conseil de chaque Conseil d'Administration des filiales et les membres du Comité Exécutif.

La rémunération des administrateurs est fixée en Assemblée Générale des actionnaires et est soumise à l'avis du Comité des Rémunérations. Elle est payée au titre de l'exercice en cours et aucune indemnité de départ ni aucune rémunération à base d'actions n'a été convenue par le passé.

Comme pour 2017, la rémunération du président (*Chief Executive Officer*) et celle du directeur général (*Executive Director*) ne sont pas comprises dans le poste Autres charges d'exploitation mais ont été classées dans le poste Charges de personnel car le président et le directeur général ont tous deux joué un rôle opérationnel à part entière dans le développement de l'activité et dans la *corporate strategy* du Groupe.

Néanmoins, par souci de clarté, la rémunération des administrateurs décrite dans le présent paragraphe comprend les jetons de présence ainsi que le salaire du président et du directeur général.

## 4.30 Engagements liés aux opérations de financement et autres engagements hors bilan

Le montant des engagements du Groupe s'élève à 1.512 k€ et se réfère à une garantie émise au nom des clients.

Les contrats de location simple conclus par le Groupe et actuellement en vigueur concernent les locaux de travail.

Les paiements minimaux futurs à effectuer sur la période 2018-2022 au titre des contrats de location simple non résiliables s'élèvent à 714 k€.

Dans le contrat avec Endesa concernant le projet Litoral, 3 options liées au démantèlement et aux pièces de rechange pour lesquelles EPS pourrait soutenir des coûts futurs sont prévues, bien que l'on estime que les avantages découlant de la réutilisation de ces produits (batteries « de seconde vie ») peuvent dépasser les coûts potentiels).

## 4.31 Événements significatifs survenus depuis le 30 juin 2018

En dehors des événements présentés ci-dessous, à notre connaissance, aucun événement significatif ne s'est produit entre la date de clôture des comptes et la date d'approbation par le Conseil d'Administration du Rapport Financier Semestriel.

- **Augmentation de capital** : le 16 Juillet 2018, EPS a annoncé le lancement d'une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant brut de €30,3 millions (l'« Augmentation de Capital »). Le produit net de l'augmentation de capital permettra à la Société de rembourser les financements venant à échéance à hauteur de €12,4 millions (dont la première tranche de €10 millions du financement de la BEI) le solde devant servir, avec la trésorerie de la Société et ses sources de financement bancaire, à financer son besoin additionnel en fonds de roulement (pour un montant de €11 millions sur les 12 prochains mois), et en particulier le Plan Stratégique 2020 (notamment les investissements en Recherche & Développement et technologiques) et les activités complémentaires en lien avec la mise en œuvre du



modèle de Développement de Projets (dont la mise en place de l'infrastructure commerciale nécessaire).

- Le 6 août 2018, EPS a annoncé le succès de son augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« DPS ») dont la souscription s'est déroulée du 20 juillet 2018 au 30 juillet 2018 (l'« Augmentation de Capital »). Le montant brut de l'émission s'élève à 30.321.292,50 euros et se traduit par la création de 3.191.715 actions nouvelles. La demande totale pour l'Augmentation de Capital s'est élevée à environ €48,6 millions, soit un taux de souscription d'environ 160,3 % (ou €36,4 millions, soit un taux de souscription d'environ 120,2% en excluant l'engagement réductible d'Engie décrit ci-après) :
  - 3.104.659 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant environ 97,3% des actions nouvelles à émettre ;
  - La demande à titre réductible a porté sur 2.012.090 actions nouvelles et ne sera en conséquence que partiellement allouée, à hauteur de 87.056 actions nouvelles.
  - ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International), qui détenait à la date du Prospectus 59,89% du capital et des droits de vote d'EPS, et s'était irrévocablement engagée à souscrire à titre irréductible à l'Augmentation de Capital à hauteur de 1.911.552 actions nouvelles et à passer un ordre à titre réductible à hauteur de 1.280.163 actions nouvelles, de telle sorte que la souscription de l'émission soit assurée à hauteur de 100%, a souscrit in fine un nombre total de 1.986.796 actions nouvelles.
  - Le capital d'EPS à l'issue de l'Augmentation de Capital s'élèvera à 2.553.372 euros, divisé en 12.766.860 actions de 0,20 euro de valeur nominale chacune. ENGIE (par l'intermédiaire de sa filiale GDF International) détiendra 60,5% du capital et des droits de vote d'EPS.
- **Remboursement financement BEI** : le 6 septembre 2018, conformément à l'accord de remboursement par anticipation signé avec BEI, EPS a remboursé par anticipation le financement BEI pour un total de €10 millions.

## 4.32 Table de concordance

Des comptes condensés ou des comptes complets pour le semestre écoulé, présentés sous forme consolidée le cas échéant, établis soit en application de la norme IAS 34, soit conformément à l'article 222-5

2

Un rapport semestriel d'activité qui :

- indique les événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels.

- comporte une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

1-3

- fait état des principales transactions entre parties liées en mentionnant au moins les éléments suivants: (i) les transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice en cours et ont influé significativement sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur au cours de cette période; (ii) toute modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier rapport annuel qui pourrait influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur durant les six premiers mois de l'exercice en cours.

Une déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier semestriel, clairement identifiées par leurs noms et fonctions, attestant qu'à leur connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ou de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6

Le rapport des contrôleurs légaux sur l'examen limité des comptes précités. Lorsque les dispositions légales qui sont applicables à l'émetteur n'exigent pas que les comptes semestriels fassent l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux ou statutaires, l'émetteur le mentionne dans son rapport